



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de la Commission permanente de l'éducation

Le jeudi 3 février 2005 — Vol. 38 N° 49

Audition des dirigeants d'établissements
d'enseignement de niveau universitaire
en vertu de la Loi sur les établissements
d'enseignement de niveau universitaire (3)

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	15,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des
commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'éducation

Le jeudi 3 février 2005 — Vol. 38 N° 49

Table des matières

Auditions (suite)	1
Université du Québec (siège social) (UQ)	1

Intervenants

M. Geoffrey Kelley, président

M. Claude Cousineau

Mme Sarah Perreault

Mme Noëlla Champagne

M. Yvan Bordeleau

M. Éric R. Mercier

* M. Pierre Moreau, UQ

* M. Jacques A. Plamondon, idem

* M. Daniel Coderre, idem

* M. Michel Quimper, idem

* Témoins interrogés par les membres de la commission

Le jeudi 3 février 2005 — Vol. 38 N° 49

**Audition des dirigeants d'établissements d'enseignement de
niveau universitaire en vertu de la Loi sur les établissements
d'enseignement de niveau universitaire (3)**

(Neuf heures quarante minutes)

Le Président (M. Kelley): Bonjour, mesdames et messieurs. Je constate le quorum des membres, donc je déclare la séance de la Commission de l'éducation ouverte. Je rappelle que le mandat de la commission est d'entendre les dirigeants d'universités en application de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire.

M. le secrétaire, est-ce qu'il y a des remplacements?

Le Secrétaire: Aucun, M. le Président.

Le Président (M. Kelley): Et j'invite tout le monde, s'il vous plaît, à éteindre vos téléphones cellulaires. Le président ne doit jamais le faire parce qu'il n'a pas de téléphone cellulaire. Alors, c'est beaucoup plus rapide.

Aujourd'hui, on a l'occasion de rencontrer notre invité le plus fidèle, qui a suivi tout notre travail, en arrière de la salle, cette semaine, mais c'est son tour aujourd'hui, Pierre Moreau, qui va venir expliquer le rôle, je pense, entre autres, du siège social de l'Université du Québec, et une vue d'ensemble, si j'ai bien compris, de ce réseau, et qu'est-ce que ce réseau, depuis 35 ans, a contribué à notre réseau universitaire au Québec.

Auditions (suite)

Alors, sans plus tarder, M. Moreau, la parole est enfin à vous.

**Université du Québec
(siège social) (UQ)**

M. Moreau (Pierre): Merci beaucoup, M. le Président. Bonjour, Mmes, MM. les députés, membres de la commission. Permettez-moi d'abord de vous présenter, comme à l'habitude, les gens qui m'accompagnent: alors, à ma gauche, Daniel Coderre, qui est le vice-président, Enseignement et recherche; et, à sa gauche, M. Guy Massicotte, qui est le directeur du bureau de la planification, pour l'Université du Québec toujours; à ma droite, M. Jacques Plamondon, qui est le vice-président, Administration; et, à sa droite, M. Michel Quimper, qui est le secrétaire général de l'université. Alors, voilà l'équipe de direction pour ce réseau, vous allez constater que c'est une petite équipe.

Je voulais vous dire tout d'abord qu'il est important de pouvoir résumer en quelques mots tout ce que ce réseau peut contribuer pour la société québécoise. Et nous avons préparé quelques documents, quelques acétates en absence de projecteur, et on pensait que c'était un peu plus facile pour vous de le suivre sur papier au lieu de vous concentrer sur le projecteur. Alors, si vous voulez, je vais vous indiquer les pages au fur et à mesure, et on pourra passer à travers la présentation à partir de ce document.

À la page 2, vous avez le plan de ce que je souhaite vous dire. Je veux d'abord vous rappeler la mission

de l'Université du Québec, c'est très important pour comprendre ce que l'on devient, comprendre ce qu'on nous a demandé de devenir, et je voudrais revenir là-dessus, vous montrer ce que l'on a fait jusqu'à maintenant en quelques mots, vous faire voir la préoccupation que tout le réseau de l'Université du Québec a pour la réussite étudiante — c'est une marque de commerce chez nous — la préoccupation aussi pour le développement scientifique, quelques projets d'avenir et comment nous comptons travailler ensemble au réseau pour faire face aux défis de l'avenir. Et finalement j'espère vous convaincre que ce réseau est un atout pour le Québec.

Alors, on tourne la page; à la page 3, une brève introduction. Vous vous rappelez que l'Université du Québec a été créée par le gouvernement québécois, par l'État québécois, en 1968, vous l'avez dit, M. le Président, l'Université du Québec a 35 ans. C'est jeune sur l'échelle des universités. Et je dis souvent à la blague que notre voisine ici, à Québec, a 350 ans, et nous, nous en avons 35. C'est la seule université qui a été créée par l'État québécois, il faut aussi se souvenir de cela. Et l'État l'a fait en adoptant une loi, la Loi sur l'Université du Québec, et, dans cette loi, on a inscrit notre mission. Et ça, c'est fondamental pour nous et les gestes que nous posons. Cette mission se résume en trois parties: accessibilité, et vous allez voir que, pour nous, l'accessibilité, c'est omniprésent dans les travaux de nos établissements et du réseau; deuxième mot clé, le développement scientifique du Québec, et c'est très important aussi pour nous; et la troisième partie de notre mission, le développement des régions du Québec.

Vous avez entendu, hier, le recteur de l'Université du Québec à Chicoutimi vous parler de ce réseau. Et il mentionnait que c'était un geste de décentralisation sans précédent que l'État avait fait en créant non pas une méga-université à Québec, mais 10 établissements universitaires répartis sur l'ensemble du territoire québécois. Et je pense que tout le monde reconnaissait que c'était très avant-gardiste de le faire de cette façon-là, et je tiens à le souligner.

C'est donc au nom de ce réseau que je vous parle, un réseau constitué de 10 établissements autonomes. Je veux bien vous faire comprendre cet élément: 10 établissements parfaitement autonomes comme toutes les autres universités au Québec — il y en a 18 — avec leurs propres conseils d'administration, mais aussi légalement constitués en un réseau d'après une loi. Donc, ce n'est pas juste une association, mais c'est vraiment, d'après la loi, ce réseau, cette université, l'Université du Québec, qui est faite, constituée de ces 10 établissements universitaires.

Je ne viens pas vous parler au nom des établissements qui ont leurs propres voix, que vous rencontrez vous-même, que vous avez entendu parler de leurs objectifs et de leurs missions et comment ils s'en acquittent, mais c'est au nom du tout que forme cette entité, que forment les 10 ensemble maintenant, et c'est ça mon

rôle, c'est de vous parler maintenant au nom de l'université, au nom de ce tout, cette onzième voix, si je peux dire. Alors, j'ai assisté, comme vous l'avez souligné, M. le Président, aux présentations de mes collègues recteurs des établissements. J'ai vu vos réactions. J'ai entendu vos questions. J'espère vous faire voir maintenant le potentiel que ça peut représenter de les mettre tous ensemble, ces établissements, dans un tout dont je vais vous parler maintenant.

Alors, je vous amène à la page 4 de notre document. Dès que l'on regroupe ces 10 établissements autonomes et que je vous parle maintenant, et pour le reste de la présentation, de l'Université du Québec, ce regroupement... Là, quelques statistiques. L'Université du Québec, c'est 84 000 étudiants. Ça fait d'elle la plus grande université au Canada. Il y a 35 ans, on nous demandait d'être accessible. Aujourd'hui, on est devenu la plus grande université au Canada en termes de nombre d'étudiants inscrits. De ces 84 000 étudiants, 3 600 sont des étudiants étrangers — j'ai vu votre préoccupation pour ces statistiques — et ils proviennent de 105 pays différents. 5 850 enseignants dans le réseau de l'Université du Québec, dont 2 300 professeurs réguliers. Une offre collective de programmes de plus de 500 programmes qui sont offerts aux trois cycles. Près de 400 000 diplômés, depuis 35 ans, dont 37 724 aux cycles supérieurs. Et un budget de recherche de 192 millions de dollars, en 2003-2004, ce qui place l'Université du Québec, dans son ensemble, au 10^e rang des universités de recherche du Canada.

Donc, cette année, nous entrons dans ce club sélect des Top 10 quand on regroupe les activités de recherche de chacun des établissements, 10^e au Canada, et cela, sans faculté de médecine, j'insiste pour vous le rappeler. Nous savons que près de la moitié des activités de recherche dans les universités sont dans le domaine de la santé, autour des facultés de médecine. À l'Université du Québec, nous avons de la recherche et des programmes en sciences de la santé, mais pas en médecine. Et donc, sans faculté de médecine, je pense que vous pouvez comprendre notre fierté d'avoir atteint ce 10^e rang collectivement.

À la page 5, je vous rappelle que c'est un réseau qui est présent partout au Québec, et cela fait partie aussi de notre fierté, pas simplement nos 10 établissements, mais physiquement présent dans 54 villes et municipalités au Québec. Et, lorsqu'on nous confie la mission d'accessibilité, vous voyez comment on déploie notre réseau et comment on y répond. 54 villes et municipalités au Québec, quand j'ai à présenter l'Université du Québec, faire le tour de l'Université du Québec, c'est faire le tour du Québec forcément, et cette page vous l'illustre.

L'Université du Québec, de sa mission d'accessibilité, à tout de suite, dès sa création, développé une grande préoccupation pour la réussite de ses étudiants, accessibilité, oui, mais de pair avec la réussite. Ce n'est pas tout de les admettre chez nous, il faut les encadrer et les amener à réussir. Alors, je veux illustrer ce que nous faisons pour nourrir nos établissements et les amener à continuer à se préoccuper de la réussite. Il y a là un préambule important. Pour bien encadrer nos étudiants, il faut d'abord les comprendre, et nous avons fait des efforts importants pour comprendre nos clientèles et

fournir ces données-là à nos établissements, qui, eux, sur le terrain, en face de leurs étudiants, peuvent maintenant réagir et mieux les encadrer.

● (9 h 50) ●

Alors, à la page 6, simplement une photo d'un des outils que nous sommes à développer, un outil qui permet de regrouper tous les établissements selon différents critères. Ici, nous avons les représentants du réseau de l'Université du Québec en région. Et, en appuyant sur chacune des boîtes, vous pouvez maintenant forer dans notre banque de données que nous gardons, nous, à la direction de l'Université du Québec, pour avoir toutes sortes d'indicateurs sur qui sont les différents éléments et qu'est-ce qui se passe. Ici, on représentait, dans ce graphique, les inscriptions à l'université. Mme Champagne, si on prend Trois-Rivières, par hasard, on appuie sur UQTR, vous verriez le nombre d'étudiants d'inscrits à l'UQTR. Vous pouvez ensuite aller voir sur chacun des sites combien il y en a. On peut faire la même chose avec les activités de recherche, etc. Très important d'avoir d'abord ce regard global sur notre réseau.

La prochaine page, la page 7, vous explique aussi un outil que nous sommes en train de développer et qui devient vraiment un outil très important pour la direction des programmes et l'encadrement qu'on fait aux étudiants. Vous voyez, dans la ligne centrale... Je vous l'explique très, très rapidement. Vous voyez, au centre, les étudiants qui sont inscrits dans un programme. Dans ce cas-ci, il s'agit du baccalauréat en administration à l'UQTR. Dans la ligne supérieure, vous voyez le nombre de diplômés et, la ligne en dessous de celle centrale, le nombre d'absents. Voilà un outil qui permet au directeur de programme de visualiser d'un coup d'oeil ce qui se passe dans son programme. Vous avez, en 1998, à l'automne, dans les codes universitaires, le trimestre S3, le nombre d'étudiants et vous voyez ensuite comment ils se déplacent, comment... lorsque vous voyez la ligne verte, on arrive à l'été, comment ils quittent le programme, comment ils reviennent à l'automne, comment ils continuent à évoluer, comment ensuite il y en a qui diplôment en cours de route, ceux qui abandonnent. Et vous voyez ainsi, de façon dynamique, l'évolution du programme, ce qui permet au directeur de programme de visualiser immédiatement, lorsqu'on introduit des changements dans les programmes, l'effet sur la rétention, sur la diplomation, sur le mouvement, le flux des étudiants. Pour vous illustrer l'effort qu'on met dans les outils qui nous permettent de mieux encadrer nos étudiants.

À la page 8, quelques mots sur d'autres outils que nous nous sommes donnés. Et je sais qu'on vous a déjà parlé, cette semaine, beaucoup des enquêtes ICOP. Alors, en quelques mots maintenant, ces enquêtes sont pilotées de la vice-présidence à l'enseignement et recherche par Pierre Chénard qui y travaille avec mon collègue Daniel Coderre, Pierre Chénard qui anime toute la communauté de recherche institutionnelle autour de ces enquêtes et qui nous donne des outils qui sont uniques à l'Université du Québec, une série d'enquêtes — en 1993, 1996, 2001, la prochaine est prévue pour 2006 — et qui se destinent aux nouveaux étudiants, toujours avec comme objectif de bien les comprendre. Ces enquêtes nous amènent à tracer le profil de nos étudiants, à mieux comprendre comment ils accèdent aux diplômes — je vous répète, la préoccupation de l'accessibilité, mais de

l'accès aux diplômes aussi, pas simplement aux études — et nous permettent d'identifier de nouvelles pistes.

À la page 9, vous voyez que cela se concrétise par un curriculum vitae, si on veut, un C.V. de nos nouveaux étudiants: les caractéristiques académiques, socioéconomiques, les conditions de vie, la connaissance du programme d'études, leur état de préparation, leurs intentions, leurs motivations et les liens avec le marché du travail.

Si vous tournez la page, à la page 10, cela nous permet d'affirmer les éléments suivants. 70 % de nos 84 000 étudiants sont des étudiants de première génération. Quand vous regardez toujours notre mission d'accessibilité, cet indicateur-là est très important pour nous. Les étudiants de première génération sont des étudiants dont ni le père ni la mère n'ont fait des études universitaires, donc pour qui le schéma de vie ne passe pas nécessairement par l'université et que l'Université du Québec arrive à recruter. C'est impossible pour nous de vous comparer ce chiffre aux autres établissements québécois, puisqu'on est les seuls à avoir ce genre d'études sur nos clientèles et donc on n'a pas de point de comparaison. Mais je dois vous dire qu'on est très fiers de voir ce 70 %.

35 % de nos étudiants — ICOP nous le démontre — sont d'origine socioéconomique faible, ce qui conditionne aussi notre encadrement auprès de ces étudiants. Ce que vous devez tout de suite sous-entendre: que la grande majorité vont travailler à l'extérieur pour financer leurs études. Cela a un effet sur leur taux de réussite. Tout ça est pris en compte. Et on comprend bien le profil. Et je pourrai élaborer, si vous voulez, sur d'autres indicateurs que nos données nous présentent.

85 % de nos étudiants sont des étudiants que l'on pourrait qualifier de non traditionnels. Je vais vous définir l'étudiant traditionnel, une définition très serrée. Un étudiant traditionnel, dans le monde universitaire, c'est un jeune qui a quitté le secondaire, qui entre au collège dans un programme de formation générale qui mène vers l'université, qui fait ce programme en deux ans comme prévu, qui entre à l'université et qui fait un programme de baccalauréat à temps plein. Voilà l'étudiant traditionnel. À l'Université du Québec, ces étudiants ne représentent que 15 % de notre clientèle. Et vous devez voir dans ce chiffre, 85 % d'étudiants non traditionnels, là aussi l'accessibilité que représente l'Université du Québec, comment elle réussit à aller chercher des étudiants de tous milieux, en milieu de travail. Je peux vous dire, par exemple, que 30 % de nos étudiants sont soutien de famille. Voilà là un autre indicateur qui vous montre un peu le profil qu'on a et les étudiants que l'on va chercher.

45 % de nos étudiants sont à temps partiel. Vous devez voir là-dedans aussi une façon pour l'université de s'adapter à ses étudiantes, ses étudiants dans son offre de cours, le soir, le week-end, pour essayer d'être accessible justement pour ces étudiants qui ne sont pas traditionnels. Donc, c'est l'université qui s'est adaptée; on n'a pas demandé aux étudiants de s'adapter à nous.

60 % de nos étudiants sont des femmes. 65 % de nos étudiants sont des étudiants qui travaillent et, de ceux qui travaillent, 85 % le font plus de 15 heures-semaine. Et nous savons, tous les indicateurs de recherche nous le disent, qu'au-delà de 15 heures-semaine il faut

allumer une lumière rouge. Les étudiants sont à risque quand ils le font. Là-dessus, les indicateurs, tout le monde s'entend. Alors, on en a une forte proportion, et pourtant nos taux de diplomation sont équivalents à ceux du reste des universités québécoises, et voyez-y là l'implication que nous avons dans la réussite de nos étudiants.

Le Président (M. Kelley): De vos étudiants à temps plein ou l'ensemble?

M. Moreau (Pierre): De l'ensemble des étudiants.

Le Président (M. Kelley): Parce qu'il y a un taux élevé des temps partiels, là.

M. Moreau (Pierre): Oui.

Le Président (M. Kelley): Alors, c'est moins surprenant que ce groupe travaille.

M. Moreau (Pierre): Tout à fait, ça fait partie du profil de nos étudiants. Mais, vous savez, les étudiants à temps partiel pour nous sont des vraies personnes très importantes et ils sont à risque quand ils sont à temps partiel. Et c'est le point que je veux vous faire. Et, malgré leurs études à temps partiel, on les amène à diplômer.

À la page 11, je passe rapidement pour vous dire qu'on est très accessible, mais aussi on conjugue cette accessibilité avec la qualité. Je pense que c'est fini, les préjugés où on avait accessibilité qui était à l'opposé de la qualité. Aujourd'hui, personne ne met en doute la qualité des programmes de l'Université du Québec, de ses 500 programmes, et pourtant elle, je pense, vous fait la démonstration de comment elle peut être accessible. Et un indicateur intéressant pour nous, c'est la croissance de nos clientèles. L'Université du Québec, depuis plusieurs années, est l'université qui a la plus forte croissance de clientèle étudiante. Et vous voyez, de 2002 à 2004, 7,8 % à l'UQ par rapport à 4,9 % dans les autres universités au Québec.

● (10 heures) ●

C'est une université qui forcément travaille en équipe. Et on peut l'illustrer avec nos liens avec les collèges, plusieurs ententes avec plus de 30 collèges, il y a plusieurs ententes par collège. Mais, je pense, notre geste le plus spectaculaire dans ces liens avec les collèges est notre École de technologie supérieure, une école de génie qui, elle aussi, est un petit bijou à sa manière, qui est l'école qui a la plus forte progression au Québec, l'école de génie, et qui, elle, est dédiée aux finissants des D.E.C. techniques qui, avant l'Université du Québec, avaient difficilement et sinon pas du tout accès aux études universitaires. Et, grâce à l'ETS, ils avaient maintenant accès. Et l'ETS a un taux d'emploi de ses finissants qui frôle le 100 %. Donc, vous voyez déjà là comment on peut faire tomber certains préjugés.

À la page 12, un réseau qui conjugue accessibilité et qualité, toujours. Je veux simplement vous illustrer certaines collaborations à l'intérieur d'un réseau universitaire comme le nôtre. Et d'abord, sur les programmes de cycles supérieurs, vous avez vu certains de nos établissements qui se sont présentés devant vous cette semaine et quelques-uns avant le congé de Noël, tous ces établissements n'ont pas toujours la masse critique

pour offrir toute la panoplie de programmes qu'on souhaiterait. À travers le réseau, nous nous associons pour offrir ces programmes partout dans les établissements. Et on a plus de 50 programmes aux cycles supérieurs qui sont offerts conjointement à plusieurs établissements. Je pense que ça devrait faire rêver le ministère de l'Éducation d'avoir les universités qui enfin partagent des programmes et se partagent les ressources pour pouvoir être accessibles auprès des clientèles dans chacune des régions.

L'Université du Québec a investi beaucoup dans son fonds de développement académique, le fonds FODAR. C'est un fonds qui nous permet même dans ces périodes budgétaires très difficiles que... un fonds dans lequel on a continué à investir et qui permet de développer des éléments réseau de notre action. Ce fonds de développement est conjoint avec les 10 établissements qui mettent la moitié de la somme et la direction de l'Université du Québec qui met l'autre moitié pour encourager les projets communs.

Quelques exemples ici, un profil de réussite qui est la version deux de IQOP. Vous avez entendu, hier, Michel Belley parler de ce projet, il vous a mentionné l'UQTR. Effectivement, l'UQTR et l'Université du Québec à Chicoutimi sont les sites pilotes de ce projet. Et ce dont il est question avec IQOP, c'est de faire une cartographie d'une classe, une cartographie pour le professeur. Puisqu'on connaît maintenant plein d'indicateurs de réussite, on peut dire à l'avance au professeur: Voilà, dans votre classe de 50 étudiantes et étudiants, il y a 10 étudiants qui sont à risque, parce qu'avec nos indicateurs on sait qu'ils travaillent beaucoup, ils font ci, ils font ça. Et voilà une façon de nourrir le professeur maintenant pour qu'il puisse peaufiner cet encadrement que l'on souhaite faire auprès des étudiants.

Nous avons des projets communs financés par notre fonds de développement où on tente d'aller au-delà du contenu de cours. Ce sont les projets de compétences que l'on veut transmettre à nos étudiants, non pas seulement du contenu de cours que l'on valide avec les examens de façon traditionnelle, mais leur transmettre aussi des savoir-faire, des savoir-agir. Et c'est ce que l'on fait à travers... Et nous avons déjà choisi deux de ces compétences: les compétences informationnelles, compétences communicationnelles. On a un projet sur le soutien aux professeurs, et vous avez entendu là encore les établissements en parler, et de mobilité, et je reviendrai là-dessus rapidement.

À la page 13, je veux vous faire voir que non seulement on nous a demandé d'être accessible, mais aussi de contribuer au développement scientifique du Québec. Et une des grandes caractéristiques de notre université, je vais... Ce serait trop long à vous énumérer tout ce qu'on fait en recherche, mais c'est de vous faire voir que les activités de recherche de l'Université du Québec sont très près des enjeux de la société québécoise. Quand nous regardons le portefeuille de nos activités de recherche, il est très facile de voir comment notre recherche est de niveau international, sinon on ne serait pas sur la carte, on ne serait pas 10e au Canada, de niveau international mais définie localement, définie par des problèmes locaux. Vous avez entendu, hier, Michel Belley vous parler de l'aluminium à Chicoutimi et de tous les autres éléments. Je pourrais vous parler de l'Université

du Québec en Abitibi-Témiscamingue, et ainsi de suite, donc des préoccupations qui sont près des préoccupations de la société québécoise. Nous avons vécu une très forte progression en recherche, de 70 millions à 192 millions de recherche financée, dans les derniers 10 ans.

À la page 14, très rapidement, quelques exemples: en santé, je vous le mentionnais tantôt, sciences de la santé, ayez en tête, là, tout le secteur de la médecine parallèle à Trois-Rivières, chiropractie, podiatrie, sages-femmes, des recherches sur la douleur, en Abitibi-Témiscamingue, de niveau vraiment mondial, de la recherche en cyberpsychologie, par exemple, à l'UQO, où on utilise l'ordinateur et on traite à distance les gens dans les régions avec ce que nos chercheurs sont en train de développer; sciences naturelles et génie, l'environnement, qui est le premier là, qui est vraiment notre marque de commerce aussi et qui, et depuis longtemps, est une grande force à l'Université du Québec; sciences humaines et sociales, qui a une part importante, très importante de la recherche à l'Université du Québec, cela fait partie de notre profil, chez nous, sciences humaines et sociales, nous sommes les deuxièmes au Canada en activités financées dans ce domaine, précédés de l'Université de Toronto, et ensuite c'est le réseau de l'Université du Québec, ça vous illustre la proportion de notre recherche qui touche ce milieu; en récréation aussi.

Maintenant, à la page 4, je veux prendre quelques minutes pour vous parler de l'avenir, les projets communs de l'Université du Québec. L'université a sa Commission de planification, qui regroupe ses 10 chefs d'établissement. C'est une mini-CREPUQ, si vous voulez, puisqu'il y a 10 des 18 chefs d'établissement qui se retrouvent autour de la table de la Commission de planification et qu'on retrouve aussi à la CREPUQ autour de la table. Ces 10 chefs d'établissement ont convenu de travailler ensemble pour se donner des chantiers communs. On les appelle «chantiers» parce qu'on est en construction, et je vais tenter de vous illustrer cela. On a divisé nos chantiers en deux parties.

D'abord, des chantiers sectoriels sur des domaines précis de recherche, comme, par exemple, cet automne, on a programmé un chantier sur la forêt, sur l'eau et sur le développement territorial. Ce dont il est question maintenant, c'est vraiment d'avoir cette 11e voie. Chacun des établissements pourrait venir vous parler de ce qu'il fait en foresterie. D'ailleurs, vous avez entendu l'UQAM cette semaine, Chicoutimi et l'INRS, qui vous ont fait les liens. Ce dont il est question maintenant, c'est de faire un tout avec ce que chacun des établissements fait en foresterie, et cela nous donne maintenant une force de frappe dans ce domaine qui est inégalée. Et nous regroupons les gens de l'UQO, qui travaillent sur la forêt feuillue, avec les gens de l'Abitibi et de Chicoutimi sur la forêt boréale, avec les gens de l'UQAM sur la biologie végétale. Et, lorsque l'on regroupe tout ce réseau, cela nous permet maintenant d'avoir une 11e voie et qui, je pense, fait réagir l'écran-radar de tout le monde sur la scène internationale. Il y a là une force, et il nous permet d'être très présents dans les enjeux de la société québécoise. La suite de la commission Coulombe, les 10 établissements sont en mesure de réagir, mais il y a cette 11e voie qui réagit aussi et qui est prête à appuyer notre État dans la mise en oeuvre des éléments qu'elle souhaiterait faire à partir de cette commission.

Il y a aussi des enjeux thématiques. Cela, deux cet automne que l'on se donnait: l'enseignement à distance — j'y reviens — et la mobilité étudiante — c'est notre gros projet que nous avons mis ensemble sur la carte. J'ai eu l'occasion, il y a quelques semaines, de faire un petit discours à la Délégation du Québec à Paris auprès de nos collègues universitaires français, et le délégué général m'avait dit que c'était de mise d'avoir un ton pas trop formel. Je me suis donc permis de leur lancer un défi en parlant de ces chantiers et en disant: Je vous mets au défi de regrouper autour de vous, de chacune de vos universités, 10 universités parfaitement autonomes, et qui se comportent ensemble sur des thèmes donnés, et qui mettent ensemble toutes leurs forces dans chacun de leurs établissements. C'est ce que nous faisons à l'Université du Québec.

● (10 h 10) ●

Je passe plus rapidement maintenant. À la page 16, un mot bien sûr sur ce chantier qui est l'enseignement à distance. C'est un dossier qui a été démarré par mon prédécesseur et auquel j'ai adhéré immédiatement. J'y adhère parce qu'il présente un énorme potentiel de développement pour notre réseau, et moi, c'est toujours ma préoccupation, réseau. L'Assemblée des gouverneurs a approuvé, en juin dernier, un projet de rattachement, j'en faisais une priorité. Maintenant que nous nous sommes donné cet outil, la TELUQ, avec toute sa capacité en formation à distance avec l'UQAM, qui a toute sa capacité aussi, ses programmes de doctorat, ses programmes de maîtrise, ses programmes de premier cycle, c'est deux maintenant qui deviennent un au service du réseau. Et, lorsque l'Assemblée des gouverneurs a approuvé ce projet, elle approuvait en même temps une convention de partenariat entre les établissements. Vous voyez sa préoccupation réseau. On s'est donné un nouveau conseil. On ne fait pas cela à chaque semaine, croyez-moi. Mais là on a créé un conseil de formation à distance où les vice-recteurs aux affaires académiques de chacun des établissements se regroupent pour discuter de l'offre de cours à distance et le déploiement réseau là-dessus.

On se donne une banque d'objets d'apprentissage en commun sur des serveurs, sur des dépôts numériques. Ce que chacun des professeurs a pu créer dans son département, dans son lieu de travail, on tente maintenant de les mettre en commun pour qu'ils puissent être disponibles aux professeurs de l'ensemble du réseau. Pour ça, il faut se donner des normes, des standards. Il y a des éléments techniques, ça n'existe ni au Québec ni au Canada, on les définit et on est en train de le créer. La TELUQ va offrir son service d'appui, son savoir-faire dans son enseignement à distance à tous les établissements du réseau qui voudront se lancer dans cette voie. Et tout cela, quand on a une mission d'accessibilité, vous conviendrez avec moi qu'on n'a pas le choix que se diriger vers cet enseignement à distance où, là, on peut aller rejoindre les gens partout dans leurs maisons, dans leurs lieux de travail. Et bien sûr c'est un défi, bien sûr c'est une gageure, mais nous sommes convaincus que nous n'avons pas le choix.

L'autre point, c'est le projet de mobilité étudiante MOBILUQ, et je terminerai là-dessus, sauf quelques mots de conclusions. Ce projet de mobilité étudiante est pour nous un énorme projet qui met en lien chacun de nos établissements. Là aussi, je vous en fais une brève

présentation. Il s'agit de prendre des étudiants du premier cycle, qu'on n'exclut pas mais qu'on vise dès le départ, deuxième et troisième cycle où la tradition, là, est mieux établie dans la mobilité des étudiants, des étudiants de premier cycle — alors je prends cet exemple — qui, à travers leurs programmes, disons, à l'UQAM, auront à se déplacer soit en Abitibi, soit à Rimouski, soit à Chicoutimi pour aller faire une partie de leurs programmes et où les cours faits seront automatiquement ipso facto reconnus dans le diplôme qu'émettra l'UQAM.

Donc, c'est pour nous une façon de faire bouger les étudiants et ça a plusieurs objectifs. Pour les étudiants, nous sommes convaincus que c'est très important de leur donner cette compétence — je vous parlais tantôt d'aller au-delà du contenu de cours — cette compétence de savoir être à l'étranger, si vous me permettez une description assez vaste de «étranger», mais sortir de son milieu naturel, apprendre à s'adapter, apprendre à travailler à l'extérieur. C'est pour nous aussi une façon d'amener des jeunes personnes innovantes dans des régions, et on en a parlé abondamment cette semaine. C'est aussi pour nous une façon d'aider nos établissements en région, de recruter des gens et même à l'international puisque maintenant on peut proposer aux étudiants internationaux un arrêt à Montréal, puisque c'est le pôle d'attraction, mais aussi une visite encadrée dans une des régions, dans un des établissements.

On est à la recherche de financement. On a obtenu déjà d'un partenaire privé un financement pour appuyer les étudiants dans cette mobilité. Et j'espère vous faire sourire et non pas vous choquer en vous disant que j'ai fait installer, dans notre salle de travail, à la direction, une grande affiche du film *La Grande Séduction*, puisqu'il est beaucoup question, là, de se servir de notre réseau, mais, sérieusement, pour amener des gens dans les régions et leur donner un plus à ceux qui se déplaceront, les appuyer financièrement, mais aussi les séduire, espérons-le, et nourrir nos régions.

Je passe sur les titres seulement des prochaines pages. Vous pouvez imaginer tout l'impact que peut avoir un tel réseau maintenant sur l'innovation technologique, par exemple, le transfert technologique, et il y a là des exemples de ce que l'on peut faire. À la page 19, insister sur notre préoccupation de ne pas que transférer, faire du transfert de résultats de recherche dans le monde technologique, qui est le modèle très commun, qui nous amène à des entreprises dérivées, et qui contribue au développement des régions ou tout autour des universités, mais s'assurer aussi de transférer les connaissances que l'on peut acquérir dans les recherches en sciences humaines et sociales. Et ça, ça devient un élément très important pour nous, c'est notre couleur, et donc beaucoup d'emphase sur l'innovation sociale, qui est la façon de dire ce transfert des connaissances vers les sciences sociales et humaines.

À la page 20, l'impact de nos établissements, je vais vous l'illustrer simplement en vous parlant d'ici, du quartier Saint-Roch, où nous sommes. Nous sommes des témoins oculaires de ce qu'une université peut apporter comme changements dans un quartier, ou dans une ville, ou dans une région lorsqu'elle y est, et nous avons illustré, dans cette page 20, certains éléments.

Alors, en guise de conclusion maintenant, dans cet exercice que l'on fait ce matin, cet exercice d'imputabilité,

j'espère vous convaincre que l'Université du Québec s'acquitte de sa mission avec l'ensemble de ses établissements et que sa structure en réseau légalement constitué lui donne une force colossale. On l'a dit, l'État était visionnaire quand il a créé l'université en réseau, et je dois vous dire que très rapidement nous n'aurons plus le monopole d'une telle structure. Lors de cette visite en France dont je vous parlais il y a quelques minutes, je dois vous dire que l'Université du Québec, ces jours-ci, est la coqueluche là-bas parce que tout le monde tente d'organiser leurs universités en réseau. J'ai vu le président de l'Université René-Descartes, Paris V, qui travaille à organiser un réseau qu'il appelle l'Université de la Montagne-Sainte-Geneviève, qui regrouperait la Sorbonne, le Collège de France, l'École de chimie, l'École de mines, l'Université René-Descartes. J'ai rencontré le président de l'Université de Reine I, qui travaille chez lui en Bretagne pour faire ce qu'il appellerait l'Université de Bretagne et qui serait constituée des quatre universités en Bretagne, Reine I, Reine II et les deux autres.

Donc, vous voyez, partout on cherche à imiter, je dirais, la structure de l'Université du Québec, et c'est pour ça que je suis très à l'aise de vous parler de vision et d'être visionnaire à l'époque, il y a 35 ans, de créer ce réseau, puisque là je pense que nous sommes devant maintenant les moments où on va pouvoir profiter de cette vision. Je suis convaincu que la décennie qui vient appartient à l'Université du Québec, à son réseau et à ses 10 établissements et qu'il faut continuer à miser sur ces atouts que le Québec s'est donnés d'avoir une éducation qui est accessible à toutes et à tous, des connaissances, des enjeux collectifs — ça prend des gens qui s'en occupent — et un développement qui valorise les territoires. Et là-dessus j'ai fait le tour, je pense, de ce vaste réseau. Je vous remercie beaucoup.

Le Président (M. Kelley): Merci beaucoup, M. Moreau, pour cette présentation. On va passer maintenant à la période d'échanges avec les membres de la commission, et je cède la parole à M. le député de Bertrand.

M. Cousineau: Merci, M. le Président. Merci, M. Moreau, pour votre présentation. Alors, merci d'être ici, aujourd'hui, à la Commission de l'éducation, à Québec. Écoutez, bonne fête! 35 ans, ça se fête, ça se fête en grande. Moi, je dois vous dire que je suis très fier du réseau de l'Université du Québec parce que je suis issu... j'ai étudié à l'Université du Québec à Montréal, en sciences. Je suis donc parmi les diplômés des premières cohortes, là, parce que j'ai étudié en 1969-1970-1971, à peu près dans ce coin-là, au même pavillon que M. Coderre. Alors, on a arpenté les mêmes corridors et puis les mêmes laboratoires, puis on a rencontré probablement... mais sans doute les mêmes professeurs en chimie puis en biologie.

Mais, écoutez, moi, je suis très fier parce que vous avez atteint les objectifs qui faisaient partie de votre mission au départ il y a 35 ans, principalement l'accessibilité pour la population québécoise et puis la mise en place d'un réseau d'universités du Québec partout sur le territoire, pour occuper le territoire québécois. Je pense que vous avez très bien rempli la mission, et vous continuez à bien la remplir, on l'a vu, là, en questionnant les

gens des différentes constituantes de l'Université du Québec. Puis là, bien, vous êtes le groupe qui chapeautez tout ça, alors on vous félicite du travail que vous avez fait.

● (10 h 20) ●

C'est clair qu'il va y avoir beaucoup de questions dans différents secteurs d'activité, mes confrères vont sûrement vous questionner sur différentes facettes. Moi, évidemment, les sciences, j'aime beaucoup les sciences, alors je vais réserver ça pour mon deuxième bloc. Mais le premier bloc, c'est au niveau de l'accessibilité puis au niveau des étudiants, des programmes que vous offrez.

On sait que la pression va être très, très, très forte, dans les prochaines années, sur l'Université du Québec. L'Université du Québec tire très, très, très bien son épingle du jeu, puis je suis sûr, moi, que, pour les années à venir, c'est un modèle, à cause du réseau qui est très, très, très consolidé. Maintenant, première question, c'est la question que la députée de Taillon pose à chaque fois qu'elle rencontre les gens des universités — elle n'est pas ici malheureusement aujourd'hui, elle s'en excuse: Le 375 millions que la CREPUQ a très bien cerné au niveau du manque de financement, pour ce qui est du réseau de l'Université du Québec, on en a eu partiellement des montants, là, ça représente quel montant sur le 375 millions pour ce qui est du réseau de l'Université du Québec?

M. Moreau (Pierre): De façon générale, on fait toujours le même calcul, le même pourcentage que représente l'ensemble des établissements, et, dans ce cas-là, je peux laisser l'honneur au vice-président à l'administration de vous donner le chiffre que cela représente.

Le Président (M. Kelley): M. Plamondon.

M. Plamondon (Jacques A.): Oui, Jacques Plamondon, donc, vice-président à l'administration. Grosso modo, pour l'ensemble de l'Université du Québec, ça devrait tourner autour de 30 % de cette somme totale.

M. Cousineau: ...

M. Plamondon (Jacques A.): Oui. Et, bon, l'UQAM vous a indiqué un peu, l'autre jour, quelle part elle attendait de cela. Pour l'ensemble du réseau, on devrait se situer autour de ce 30 %.

M. Cousineau: À cause de ce manque à gagner, laquelle des constituantes qui est la plus fragilisée présentement?

M. Plamondon (Jacques A.): Écoutez, le développement est un peu inégal actuellement dans les situations relatives des établissements parce que bien sûr le réinvestissement de 2001, et qui s'est poursuivi avec les contrats de performance, n'a pas donné les mêmes résultats dans chacun des établissements, étant donné la base à partir de laquelle chacun débutait. Alors, certains ont eu la chance, je dirais, de régler des problèmes financiers qui traînaient depuis un certain temps, alors que d'autres sont encore en période de rétablissement. Et je dirais que, à travers notre réseau, on assiste actuellement à des phénomènes de redressement

financier qui sont très présents du côté de l'Université du Québec à Trois-Rivières et de l'Université du Québec en Outaouais.

Alors, c'est dû à une série de facteurs, je dirais, historiques, d'une base de départ qui était fragile et qui donne donc les résultats qu'on observe aujourd'hui. J'ajouterais que les difficultés financières sont toujours présentes et reviennent de façon périodique dans les régions plus éloignées, l'Abitibi-Témiscamingue, et bien sûr il faut, chaque fois que nous abordons ces questions-là, tenir compte de cette dimension de notre présence en région, où les groupes d'étudiants sont moins nombreux et où il est plus difficile de maintenir nos activités selon les fluctuations, enfin, de nos populations étudiantes.

M. Cousineau: Au moment où on se parle, est-ce que...

Le Président (M. Kelley): Complément de réponse, M. Moreau, avant de continuer.

M. Cousineau: Ah! Excusez, M. Moreau.

M. Moreau (Pierre): ...tantôt, on a dit qu'on célébrait le 35^e anniversaire de l'université. Je veux vous faire imaginer la progression extraordinaire qu'elle a eue, cette université, dans les 10 dernières années. Et, il y a 10 ans, c'était aussi l'époque des compressions budgétaires, dans les universités, sans précédent. Et donc, quand on parle de budget et de difficultés de certains des établissements, il faut voir... et puis vous avez vu, la majorité vous disait qu'on est à un budget équilibré, mais, dans les derniers 10 ans, on faisait ça avec des compressions. Et c'est l'université qui, elle, avait la plus forte progression, les autres universités avaient déjà atteint une vitesse de croisière que l'on connaît par rapport à celle des universités. Et donc c'est un élément à tenir en compte, parce que je pense que les établissements ont fait des efforts extraordinaires pour arriver à soutenir cette progression. Et, oui, il y a un manque à gagner, certains établissements plus prononcé, mais rien de dramatique.

M. Cousineau: Vous avez parlé de l'avenir puis vous avez parlé de projets spéciaux, comme MOBILUQ, que présentement c'est en gestation, là, ce n'est pas encore en place, mais c'est en gestation.

M. Moreau (Pierre): Si vous permettez, sur cette première partie, le programme... on a déjà trouvé au moins une entreprise qui nous finance et qui finance donc les étudiants. Parce que cet argent n'est que pour les étudiants, pour leur permettre de garder leur appartement, leur résidence dans leur lieu d'attache et les inciter à... Nous avons déjà convenu de la formule à utiliser et nous souhaitons qu'il y ait des étudiants qui commencent à bouger dès cet automne.

M. Cousineau: Cet automne. On sait, bon, que les universités qui sont en région, c'est plus difficile de garder les étudiants. Et puis est-ce que présentement vous avez un plan pour attirer les étudiants en région? Et puis les modalités de ce plan-là, là, qu'est-ce que... pouvez-vous nous en donner les grandes lignes?

M. Moreau (Pierre): Chaque université est responsable de son recrutement. Et, comme vous avez eu l'occasion de voir, chaque université est très dynamique dans sa façon de recruter. Elles sont présentes à l'international, sont présentes... et chacune a sa stratégie. Mais il y a des points communs entre les différentes universités du réseau. Chacune mise sur ses créneaux d'excellence pour attirer, pour se mettre sur la carte, pour pouvoir faire voir ce que l'on fait de bien dans les régions.

Nous rajoutons, au-delà de ça, un projet comme MOBILUQ qui, lorsque l'on — et on l'a fait il y a quelques semaines en France — en parle à l'étranger, va être un aimant, va être un pôle d'attraction pour les étudiants étrangers, parce que cette capacité de pouvoir bouger à l'intérieur, d'avoir en somme un deux pour un lorsqu'on se déplace pour venir au Québec... Et, là, je pense qu'on peut ainsi nourrir les régions de ces jeunes personnes, ces jeunes universitaires.

Mais surtout notre réaction à nous, à la direction de l'université, donc, je vous disais au début qu'on ne se substitue pas aux établissements, mais on essaie de mettre une valeur ajoutée, c'est d'inciter cette mobilité et d'amener ces jeunes dans les régions mais dans le cadre de leurs études et avec en place tout un comité d'accueil. On regroupe des étudiants à qui on parle de leur propre région pour qu'ils la connaissent bien, qu'ils puissent devenir des ambassadeurs auprès des étudiants mobiles mais aussi auprès des gens d'affaires qui chercheraient à établir, par exemple, une entreprise dans cette région. J'ai découvert depuis longtemps que nos étudiants étaient de formidables ambassadeurs et que ça devient une carte et un atout intéressant, pour des gens qui cherchent un site d'implantation, de voir les gens qu'ils auraient à engager si on s'implantait ici. Donc, ce projet-là est pour nous une façon d'amener les jeunes et de les fidéliser dans toutes les régions où on est présents.

M. Cousineau: Est-ce que le siège social a une stratégie internationale pour aller chercher des étudiants internationaux en leur expliquant le type de réseau qu'on a, puis les régions, la spécificité des régions du Québec? Est-ce que c'est fait uniquement par les filiales elles-mêmes ou c'est fait par le siège social?

M. Moreau (Pierre): Alors, les deux. Chaque établissement offre là aussi sa philosophie et sa planification vers l'international. Mais je vous parlais plus tôt de la Commission de planification, l'ensemble des 10 chefs d'établissement. Nous avons convenu d'ouvrir un autre chantier dès cet hiver. Ce sera le dernier de l'année parce que c'est énormément de travail, ces chantiers. Mais c'est le déploiement réseau maintenant à l'international.

Alors, oui, il y a une stratégie, c'est une stratégie qui est partagée par les 10 établissements, qui ne fait pas ombrage à aucun des établissements avec sa façon d'être. Et je pense que c'est notre force de notre réseau, c'est de laisser nos établissements... c'est pour ça que Michel Belley parlait d'un formidable outil, cette décentralisation-là. Chacun a son autonomie et le fait à sa couleur. Mais il y a aussi, et on en convient tous ensemble, une place pour ce réseau à l'international.

Alors, nous, notre stratégie maintenant, c'est de nous déployer sur les chantiers qu'on a évoqués. Par exemple, à l'international, pour nous, pour moi, mon

travail: Où sont les champions dans le monde qui travaillent sur la forêt, sur l'eau, sur le développement du territoire, sur l'enseignement à distance? Et voilà notre stratégie, le mot clé, chez nous, c'est convergence. Alors, on fait converger cette stratégie à l'international sur nos chantiers pour pouvoir renforcer nos actions.

M. Cousineau: Ça va. J'ai encore du temps? Maintenant, pour ce qui est de l'offre des programmes conjoints, bon, c'est de deux types, les programmes conjoints entre les établissements de l'Université du Québec en région et à Montréal et puis il y a aussi les programmes conjoints avec d'autres universités québécoises. Mais la première partie, là, les programmes conjoints entre les universités, le réseau des universités du Québec, comment ça se passe, les modalités d'acceptation d'un programme conjoint?

• (10 h 30) •

M. Moreau (Pierre): Alors, je vais céder la parole au vice-président Enseignement-recherche tout de suite après vous avoir dit qu'on fait ce type de programmes avec toutes les universités. Bien sûr, la majorité sont avec des universités du réseau, mais l'on a aussi tendu la main à d'autres universités au Québec pour pouvoir, avec eux, offrir des choses conjointement. Et je laisse à M. Daniel Coderre le soin de répondre plus précisément à votre question.

Le Président (M. Kelley): M. Coderre.

M. Coderre (Daniel): Merci. Alors, c'est une des actions principales que nous avons, au réseau de l'Université du Québec, c'est de pouvoir fédérer justement les demandes qui se font à l'intérieur de chacune des régions. Et comment on peut mettre ça en commun? On a actuellement 17 programmes qui sont offerts et qui sont soutenus par l'Université du Québec. Je vous donne, si vous le permettez, un peu le scénario qui nous amène à mettre en place des programmes conjoints.

D'abord, on utilise notre fonds FODAR dans la communauté scientifique réseau pour pouvoir amener ensemble à discuter les différents intervenants, les différents professeurs, les différentes universités du réseau de l'Université du Québec pour concevoir ces programmes communs. Ce n'est pas l'addition d'une demande avec une demande, c'est une conception de base qui est faite. À partir de là, on élabore ces programmes, on recherche les forces dans chacun des établissements pour avoir le meilleur programme réseau possible. Une fois que ça est fait, on met en place des dispositions qui permettent de pouvoir non pas avoir des îlots qui convergent vers un projet commun, mais des îlots qui interagissent régulièrement. Donc, dans nos projets réseau, il y a des rencontres régulières de l'ensemble des étudiants des différents établissements qui agissent ensemble. On le fait beaucoup de façon virtuelle, à travers les téléconférences, mais on le fait également par Internet, on le fait également par tous les modes qui nous sont donnés et par du présentiel aussi.

Donc, notre stratégie, c'est celle-là. On en a 17 qui sont soutenus par le réseau, on en a une quarantaine d'autres où on n'a pas vu la nécessité d'un soutien réseau mais qui fonctionnent très, très bien. On

en a en éducation, on en a en environnement, on en a dans une liste, là, qui est assez grande.

M. Cousineau: Maintenant, au niveau des programmes conjoints avec d'autres universités autres que les constituantes de l'Université du Québec, bon, j'imagine que c'est surtout l'Université du Québec à Montréal qui profite de cette symbiose de programmes, là, avec... Parce qu'on est allé visiter dernièrement les laboratoires à Armand-Frappier, là, le pavillon Armand-Frappier de Polytechnique, et puis on a vu des élèves de l'Université du Québec qui étaient là sur des appareils tout à fait spéciaux qui ne peuvent être que là, en fin de compte. Maintenant, ce que j'aimerais savoir: Les constituantes qui sont en région puis en région éloignée, est-ce qu'elles ont aussi accès à ces programmes conjoints avec d'autres universités? Si oui, dans quelle proportion?

M. Moreau (Pierre): Oui.

M. Coderre (Daniel): Dans quelle proportion? Je ne saurais vous dire le chiffre exact. Cependant, il existe également... Bon. Il est évident que, pour l'UQAM, qui a une proximité physique avec les autres universités de la métropole, la facilité d'interaction par rapport à des appareils spécialisés, etc., se fait de façon beaucoup plus facile. Cependant, le recteur de l'Université du Québec à Chicoutimi vous parlait du programme conjoint Université de Sherbrooke-Université du Québec à Chicoutimi en médecine. Il y a, selon les spécialités et selon les attentes, en sciences infirmières par exemple ou dans d'autres domaines, des programmes conjoints avec d'autres universités. L'objectif, c'est la qualité de l'enseignement que l'on fait, et, à partir du moment où on peut fédérer des forces complémentaires dans des établissements, qu'ils soient à l'intérieur du réseau ou à l'extérieur du réseau, on va le faire. La proportion, je ne pourrais pas vous dire. On pourrait vous envoyer ça assez facilement.

Le Président (M. Kelley): M. Moreau.

M. Moreau (Pierre): Un complément d'information. M. Cousineau, quand vous mentionnez que vous voyez des étudiants de l'UQ à l'École polytechnique, je veux aussi vous dire que les choses se passent en sens inverse. Quand je vais à Rouyn, assez régulièrement je croise des professeurs de la Polytechnique qui sont là, à Rouyn, pour profiter de l'équipement, les gens en génie minier, par exemple, qui sont là, à Rouyn, et qui ont accès à de l'équipement qu'on ne retrouverait pas à Montréal quand on est dans le domaine des mines. Donc, il y a vraiment un aller-retour entre les établissements qui devient de plus en plus important.

M. Cousineau: Merci. Ça va, j'ai encore du temps? À la page 10 — bon, je vais être dans un autre ordre d'idées: un réseau accessible à tous, on a un très, très, très beau tableau ici qui nous montre un petit peu le profil de ce que sont les étudiants de l'Université du Québec sur le territoire québécois. C'est très intéressant. Il y a eu une série d'études qui ont été faites, dans les

années quatre-vingt-dix, pour en arriver à ce constat. Maintenant, pour l'avenir, j'imagine que vous avez pensé à des stratégies pour aider les étudiants puis suivre les étudiants, en gros, là, les stratégies que vous avez mises en place pour l'aide aux étudiants.

M. Moreau (Pierre): Il y a plusieurs niveaux. Et donc je suis très obnubilé par le fait que... pour vous... Je vais être très clair qu'on ne se substitue pas aux universités qui ont cette responsabilité, n'est-ce pas, première. Mais nous sommes responsables de l'animation, du leadership aussi autour de ces questions-là. Alors, il y a plusieurs volets à la réponse. Premièrement, des outils. Vous voyez comment ces études peuvent nous aider à être très concrets dans nos gestes d'encadrement. Et donc on est à travailler d'autres outils pour mieux comprendre encore. Et ce que j'évoquais tantôt très, très, rapidement, la prochaine génération d'outils que nous mettons en place, c'est une fine connaissance de chacun des étudiants dans une classe donnée. Et là on pense qu'on peut amener plus loin encore cet encadrement-là en nous aidant à cibler sur les gens qui auraient peut-être besoin d'un peu plus d'encadrement ou d'aide de la part des professeurs.

On a un autre projet que l'on finance ensemble, qui, lui, s'adresse aux professeurs: comment faire face à des étudiants qui, on peu lui indiquer sur la cartographie de sa classe, pourraient être à risque. Et donc, lui aussi, on l'amène, avec les études que nous avons et les établissements qui se regroupent pour fournir ces données-là... Comment on peut amener nos professeurs à agir de façon précise selon les risques que l'on peut détecter.

Et il y a un élément important que je veux souligner, quand je vous citais ces chiffres et je vous parlais de la provenance du milieu socioéconomique de nos étudiants, je veux vous faire voir que, dès qu'ils sont entrés, leur taux de réussite est équivalent à tous les autres étudiants. Donc, il s'agit là de leur faire passer cette barrière pour les amener. Mais, après, l'encadrement que l'on offre, il est disponible à tout le monde, et on ne peut plus maintenant démarquer le taux de réussite chez les étudiants selon cette catégorie-là.

Alors, à travers ces genres d'études, nous avons, je pense, une idée claire de la prochaine version d'outils que nous mettrons à la disposition de nos professeurs, nos enseignants chargés de cours.

M. Cousineau: ...par le siège social et puis transmis aux différentes constituantes en leur disant: Voici le profil de vos étudiants. Nous, on vous recommande de prendre telle, telle, telle tangente et puis... Mais c'est à eux, c'est au niveau de la constituante que se fait cet encadrement-là, ça, j'avais bien compris ça.

M. Moreau (Pierre): Toujours.

M. Cousineau: Mais vous pouvez passer, vous passez des messages.

M. Moreau (Pierre): Toujours.

M. Cousineau: Parce que vous chapeautez l'ensemble du réseau.

M. Moreau (Pierre): Toujours. Nous pilotons les études, mais ce sont les établissements et ce sont leurs étudiants que l'on rejoint. Et donc on leur retourne, dans le fond, l'information qui nous est venue de leur communauté, de leurs étudiants, et c'est ce qu'on souhaite faire. Et voilà l'effet réseau, l'effet d'avoir une université organisée en réseau. Ça nous permet de faire ça maintenant à une échelle qui touche 85 000 étudiants au Québec, dans le fond.

M. Cousineau: Ça permet, en fin de compte, à ceux qui reçoivent les étudiants dans les constituantes puis ceux qui les acceptent dans différentes... soit au bac, ou soit au certificat, ou soit à la maîtrise, d'avoir un profil très, très, très clair et puis — comment je pourrais bien dire? — d'utiliser ces données-là pour avoir un suivi très, très, très serré des étudiants.

● (10 h 40) ●

M. Moreau (Pierre): Tout à fait. Je pourrais vous l'illustrer rapidement avec un exemple très concret. Un indicateur, qui n'est pas le meilleur prédicteur de taux de réussite, mais qui a une corrélation positive avec le taux de réussite, c'est la ponctualité. Alors, nous avons découvert ça dans nos études. Alors, le simple fait d'alerter les professeurs sur la ponctualité de certains étudiants, l'effet que ça peut avoir sur la réussite — c'est un indicateur tout simple qui n'est pas parfait, je vous le répète, mais dont il y a une corrélation qui est positive avec le taux de succès — bien déjà là, pour lui, de l'animer pour qu'il le sache, qu'il surveille un peu, parce qu'il les voit arriver en retard, ces étudiants, il les voit, alors il est capable, juste avec cela, d'intervenir. Donc, ce n'est rien de... ce n'est pas des grandes théories très, très compliquées, mais des gestes qui font toute la différence, par exemple.

M. Cousineau: Merci, je reviendrai un peu plus tard avec des questions en recherche.

M. Moreau (Pierre): D'accord.

Le Président (M. Kelley): Donc, le député de Westmount—Saint-Louis, c'est l'exception qui prouve la règle, mais au niveau de la ponctualité. C'est une blague aux dépens de mon ami. C'est une blague aux dépens de mon ami, le député de Westmount—Saint-Louis parfois est en retard. Mme la députée Chauveau.

Mme Perreault: M. le Président, merci. M. Moreau, bon matin à vous de même qu'à l'ensemble de vos collaborateurs. Vous excuserez ma collègue qui ne se sentait bien. Elle a dû nous quitter, mais elle ne se sentait pas bien du tout, alors...

Je veux revenir sur MOBILUQ. Je suis restée un petit peu sur ma faim. Mon collègue l'a abordé, mais, moi, je veux en savoir plus parce que j'ai ici, devant moi, je pense que c'est un communiqué de presse... Non, pas du tout, c'est dans *Le Devoir* du mois de décembre 2004, dernièrement, qui nous parle... Moi, je veux vraiment comprendre. D'abord, je comprends l'avantage d'être capable d'envoyer un étudiant en région à Montréal. Tout à l'heure, vous nous parliez d'ambassadeurs. Mais, moi, au fond, ce que je comprends de cette situation-là, c'est que vous pouvez avoir des spécialités dans un

certain nombre de vos universités du Québec. Ça vous permet de prendre un étudiant, par exemple, qui serait à Montréal inscrit à l'Université du Québec à Montréal puis l'envoyer, par exemple, à l'Université du Québec à Chicoutimi pour un certain nombre de cours pour une année, ou une demie, ou une session et de le ramener après ça à Montréal. Est-ce que c'est ce que je comprends de cette situation-là?

M. Moreau (Pierre): Tout à fait.

Mme Perreault: Deuxièmement, là vous parlez ici... Tout à l'heure, vous avez dit que vous aviez un mécanisme ou en tout cas vous aviez une entente avec une entreprise qui vous permettrait de supporter cet étudiant-là parce que ça occasionne des frais. D'une part, moi, j'imagine, s'il a un appartement à Montréal, il faut qu'il en prenne un autre à Chicoutimi ou qu'il s'en aille en chambre. C'est des frais. Il doit se transporter d'un endroit à l'autre. J'imagine qu'il est permanent pour une session dans une région donnée. Il ne peut faire la navette entre Montréal et... Je veux juste que ce soit clair. Puis est-ce que j'ai raison de comprendre que ça maximise dans le fond chacune de vos entités en ce sens qu'elles ont leurs spécialités? C'est pour permettre au fond de ne pas être obligé de développer des spécialités à Montréal ou d'offrir des cours à Montréal alors que vous les offrez déjà en région. Je veux vous entendre là-dessus.

M. Moreau (Pierre): Alors, avec plaisir. Vous avez raison de voir toutes ces possibilités. C'est un projet. C'est pour ça que je vous dis: C'est dans le fond notre plus gros projet, celui qui nous rend le plus fier aussi parce qu'il y a énormément de possibilités de retombées. Alors, pour regarder de plus près ce que vous soulevez, ce que l'on souhaitait faire dans ce programme de mobilité, c'est d'abord utiliser l'avantage qu'on a d'être en réseau. C'est un avantage, on va en profiter.

Deuxièmement, on ne souhaitait pas que les étudiants se baladent un peu partout dans le réseau, parce que je pense vous avoir démontré notre intérêt envers la réussite des étudiants. Nos programmes ont un profil pédagogique et on a des objectifs. Alors, on souhaitait organiser cette mobilité pour qu'on puisse maintenir cet objectif pédagogique. Et donc ce n'est pas un menu à la carte où un étudiant se présente devant le programme MOBILUQ et souhaiterait faire des cours ici et là.

Alors, nos professeurs, les vice-recteurs Enseignement-recherche sont ensemble pour définir — et j'aborde l'autre partie de votre question — des programmes qui, je pense, vont être de nouveaux programmes qui ne pourraient pas exister sans la juxtaposition de différentes spécialités de chacun de nos établissements. Maintenant, on rend possible soit de nouveaux programmes ou soit l'introduction, dans un programme existant, de toute une concentration que l'établissement d'attache ne pouvait pas offrir, exemple un étudiant — je vous donne un exemple théorique — qui est inscrit à l'UQAM en biologie et qui pourrait aller passer un trimestre à l'UQAR, sur le bateau ou enfin en océanographie avec... Alors, ce que l'UQAM n'a pas pour l'instant.

Donc, on offre à l'étudiant vraiment une valeur ajoutée en l'amenant, en lui permettant d'aller à l'UQAR. Pendant qu'il est à Rimouski... Je passe avec vous, si

vous voulez, à travers tout le projet. Donc, l'intéresser d'abord à quitter son lieu confortable, je dirais, où on se... Je pense que vous comprenez ce que je veux dire. On s'organise, on est en famille souvent, entre amis et donc là on s'expatrie. Et, entre la rue Saint-Denis, à Montréal, et débarquer à Rouyn-Noranda, il peut y avoir une adaptation qui est nécessaire, par exemple. Donc, il arrive à l'UQAR — je reprends mon exemple — et là il a déjà devant lui une liste de cours qu'il doit suivre, liste qu'on sait que c'est à l'horaire, c'est dans le bon trimestre, on a déjà tout organisé cela, et en plus il y a des étudiants là qui l'attendent et qui ont comme mission... Parce qu'on sait que... nos études nous montrent que les transitions, quand on passe du secondaire au collégial, du collégial à l'université, ces transitions-là... on perd des gens pendant ces transitions. Il faut pouvoir les maîtriser, ces transitions-là, cette adaptation. Donc, c'est pour ça que là, un, c'est volontaire, ce n'est que les étudiants qui le souhaitent; deux, quand ils arrivent, ils sont encadrés par des gens comme eux qui leur montrent où est la salle de gym, où sont les bars, où sont les... enfin, la vie d'étudiant, quoi, et qui... oui, presque pas mais un peu, mais qui les accueillent et qui leur montrent aussi le profil de leur région, le profil professionnel de leur région. Alors, il passe un trimestre là, un ou deux, financé, et il revient ensuite à son lieu d'attache.

Nos gens qui sont en train d'élaborer les projets qu'on mettra en place cet automne nous évoquent la possibilité de faire deux arrêts: de quitter — je reprends toujours cet exemple — l'UQAM, d'aller à Rouyn ou à Chicoutimi et d'aller à Rimouski puis de revenir. Et on a convenu de certaines règles: jamais la dernière année, c'est l'établissement d'attache qui finalise la formation, quoiqu'on est ouvert à tout arrangement, mais pour simplifier les choses au départ; toujours entre deux universités et deux régions, non pas de l'ENAP Québec, à l'ENAP Gatineau, mais, entre l'ENAP Québec et l'UQO à Gatineau, oui. Vous voyez, alors on s'est donné ensemble certaines règles comme ça. Mais ce que l'on souhaite, c'est vraiment organiser ce transit-là chez nos étudiants.

Et je vais aller plus loin, vous m'en donnez l'occasion, pour vous dire que — je reprends une expression qu'on voit sur les panneaux en France — un train peut en cacher un autre quand on arrive à un passage à niveau. Derrière ce projet-là, nous avons l'intention de faire bouger les professeurs. Nous le faisons déjà et nous avons un financement déjà de prévu pour faire bouger les professeurs, mais nous voulons amplifier ce transit-là, et on pense qu'une bonne stratégie, c'est de voir les professeurs qui suivent leurs étudiants et qui vont dans les établissements avec eux. Donc, ce sera la deuxième vague du projet MOBILUQ et toujours ce transit que l'on souhaite augmenter.

On est très terre à terre dans ce dossier, on sait comment fonctionne la mobilité. Et on sait qu'au Québec on a un problème, qui tient à l'autonomie des universités, à gérer la mobilité. À l'heure actuelle, c'est assez difficile pour un étudiant de changer d'université, à l'intérieur du réseau comme entre les universités. Il faut savoir... Et j'ai souvent l'occasion de représenter la CREPUQ sur les équivalences de diplômes avec la France, j'en suis le porte-parole, et donc j'ai souvent eu à expliquer qu'au Québec il y a trois principes qui guident l'accueil

des étudiants étrangers: le premier, c'est l'autonomie des établissements; le deuxième, c'est l'autonomie des établissements; et le troisième, c'est l'autonomie des établissements. Vous voyez, je pense, le point que je fais.

● (10 h 50) ●

Chaque étudiant sur le terrain et de façon très, très concrète, là, chaque étudiant qui veut se faire créditer un cours qu'il a suivi dans l'université A doit apporter son plan de cours, ses notes de cours, des... là, des exemples d'examens. Et donc l'autre train caché derrière ce projet, c'est d'amener l'Université du Québec à acquérir cette compétence-là qui est de savoir gérer la mobilité, savoir amener la communauté professorale à globaliser la formation, à reconnaître que les collègues, dans l'autre université, qui ont donné cette série de cours là sont tout aussi compétents que les collègues du département de départ, et de nous permettre ensuite de faire face à l'avenir.

Et l'avenir, je me tourne vers l'Europe où on voit maintenant les différents pays, dans la réforme qu'ils sont en train de faire — ce que les Français appellent le LMD, la licence, la «Master», pour reprendre leurs mots, et le doctorat — et où les pays maintenant refondent leurs systèmes d'éducation pour les harmoniser. Et moi, je regarde les choses au Québec, je regarde les choses dans chacun des établissements autonomes et je m'inquiète que l'on ne puisse faire face maintenant à cette mobilité qui s'organise partout. Et donc on cherche à casser cela — je le dis ouvertement — pour apprendre, nous, et pour être les champions de l'accueil aussi mais tout en ayant gardé nos objectifs pédagogiques et nos objectifs d'encadrement, de réussite des étudiants.

Alors, voilà les enjeux qu'il y a autour de ça, en plus de donner une interface à des étudiants étrangers. Parce que vous avez vu et vous connaissez les chiffres de la démographie dans nos régions, etc. Alors, quand on va dans un salon de recrutement à l'international et qu'on a, je prends l'exemple de Michel Belley hier, Chicoutimi, qui est un établissement qui est vraiment dynamique, et je pense qu'il nous en a fait la démonstration, et qui s'installe à côté des grandes universités nord-américaines, bien c'est une valeur ajoutée maintenant que de leur dire: Si vous venez à Chicoutimi, vous pouvez aussi aller à Montréal pendant votre séjour de... Et là on rajoute un élément. C'est pour ça qu'on a pensé ce modèle-là.

Et c'est intéressant aussi pour la raison suivante: vous savez que le phénomène des régions qui se vident, c'est un phénomène international. C'est pour ça qu'on l'a choisi comme objet de recherche dans un de nos chantiers. Ce problème-là a lieu un peu partout. Je vais élaborer si vous le souhaitez, mais on pense que c'est intéressant pour des étudiants, par exemple, du bassin traditionnel de recrutement de Chicoutimi qui seraient tentés par des études à Montréal de plutôt s'inscrire à Chicoutimi et d'avoir la possibilité d'aller à Montréal, mais non pas transférer cette migration en exode mais d'avoir un retour programmé pour que, lors de son séjour à Montréal, il doit revenir et peut-être, peut-être son séjour aura-t-il contenté sa bosse de voyage et il sera heureux de revenir dans sa région d'origine. Alors, je ne sais pas si c'est plus clair pour vous, il y a plusieurs enjeux autour de cela.

Mme Perreault: Ça m'amène juste à vous poser... Je pense que vous vouliez intervenir?

M. Coderre (Daniel): À la suite de ce que vient de dire le président, il y a des études, dont celle du Dr Gauthier à l'INRS, qui démontrent que les jeunes adultes veulent migrer. Ils ne veulent pas nécessairement l'exode, mais ils veulent migrer. Le choix qu'on leur donne actuellement, c'est l'exode des régions s'ils ne trouvent pas le programme qui leur convienne. Avec MOBILUQ, ce que l'on permet de faire, c'est de bouger. Il y a cette volonté de bouger, d'acquérir de nouvelles connaissances mais de pouvoir revenir dans leur région. Donc, MOBILUQ s'inscrit dans cette démarche et dans cette lecture que l'on a de la volonté des jeunes adultes de la migration qui n'est pas nécessairement un exode. Je pense que tous les jeunes en région veulent revenir à leur région sauf que parfois ils sont contraints d'aller ailleurs. Donc, je pense que ça, c'est un geste qui est important pour le Québec.

Mme Perreault: Ça m'amène à vous poser une autre question puis à vous interroger là-dessus. Je suis certaine que vous y avez pensé, mais n'y a-t-il pas un danger, là, de faire en sorte, par exemple, qu'un Montréalais qui voudrait étudier en génie, je ne connais pas vos programmes dans différentes universités, mais je pense, par exemple, au génie maritime à Rimouski, où c'est spécifique à Rimouski puis ça ne se donne pas ailleurs au Québec, cette formule-là, est-ce qu'il n'y a pas un danger que cette personne-là, pour étudier dans ça, aurait dû s'en aller à Rimouski pour trois ans, alors qu'avec ça il pourrait peut-être faire moitié-moitié? Est-ce que je me trompe ou...

M. Moreau (Pierre): Écoutez, je pense que, dans cette mobilité-là, on parle de un trimestre, dans les programmes de génie, sur huit, un ou deux trimestres, alors on ne peut pas substituer une formation dans un génie ou dans un autre programme par rapport... Mais c'est une valeur ajoutée pour les programmes de chacun des établissements parce que maintenant l'établissement 1 pourrait fournir une concentration dans son répertoire de cours, de programmes, une concentration que lui-même ne peut pas fournir mais qui serait disponible. Et on aura facilité le déplacement de l'étudiant et en plus de lui avoir conféré à cet étudiant cette compétence qui est de savoir travailler en milieu étranger, disons. Alors, on est tous là-dessus unanimes sur le bien-fondé de cela et on le met en place. On est à la quête de financement évidemment pour pouvoir avoir plus d'étudiants, mais on y travaille ardemment.

Mme Perreault: Je suis d'accord avec vous, c'est une excellente idée. Je vous dirais... Là, je veux juste savoir en terminant brièvement: Combien, vous pensez, d'étudiants vont pouvoir bénéficier de ça? Je pense que vous voulez mettre ça en place dès la session prochaine. Et combien vous pensez que ça peut coûter, que ça peut représenter en termes financiers? Parce que est-ce que c'est des bourses, est-ce que ça va aller aux étudiants les plus méritants? Comment vous allez faire pour sélectionner le profil d'étudiant? Parce que, j'imagine, tout le monde ne pourra pas faire ça.

M. Moreau (Pierre): Alors, tout cela est en discussion maintenant. Et vous voyez tout ce que ça représente

comme défi pour la communauté. Mais nous souhaitons, malgré... Il faut résister à notre envie d'aller très, très vite parce que nous avons hâte de le voir et on a tous cette vision de notre réseau. Alors, cet automne, nous planifions des projets pilotes pour essayer des choses, peaufiner ensuite, ne pas lancer toute une cohorte d'étudiants dans un projet qui... où on n'aurait pas pu prévoir tous les tenants et aboutissants. Donc, cet automne, quelques programmes seulement, un ou deux.

Et je veux aussi rajouter un élément intéressant. Nous sommes des chercheurs. C'est difficile, pour nous, d'évacuer ce réflexe. Nous convenons avec Mme Gauthier, par exemple, dont Daniel Coderre vous parlait il y a quelques minutes, de faire de notre projet un objet aussi de recherche. C'est un formidable laboratoire humain que de les voir là. Et, donc, dès le départ, nous l'associons, elle, et son groupe et les gens intéressés, pour qu'elle fasse de la recherche sur notre projet et nous donner une rétroaction. Et tout cela nous permettrait, avec quelques programmes seulement, de, pour l'année suivante, ouvrir les vannes.

Maintenant, pour la sélection, je dois vous dire que l'expérience, pour avoir été impliqué dans des projets de mobilité dans une ancienne vie où j'ai toujours eu cette préoccupation de donner ces types de compétences à nos étudiants, nous savons qu'il ne sert à rien de sélectionner sur les notes, en tout cas, parce que les meilleurs étudiants en mobilité ne sont pas nécessairement les premiers de classe. Et on a eu à défendre ce point-là avec nos partenaires américains et mexicains quand on faisait partie de réseaux d'échanges entre les trois pays. Et on a toujours gagné notre point parce que, quand on prend quelques minutes pour l'expliquer, je pense que vous n'avez qu'à imaginer le profil des étudiants aussi.

Et ce que l'on a remarqué dans la mobilité internationale, c'est que les étudiants qu'on laissait partir revenaient extrêmement motivés. Et, même s'ils avaient des notes, disons, moyennes au départ, il ne faut pas les mettre à risque en les laissant partir, mais, s'ils avaient des notes moyennes, on peut voir l'effet que ça a sur leurs notes au retour. Et on a vu aussi, à l'international, comment ils étaient fidèles à la région où ils avaient été. De là l'idée de se servir de cela, mais à l'intérieur de notre réseau d'abord et à l'intérieur de notre Québec.

Mme Perreault: Je suis heureuse de vous entendre dire que ce n'est pas nécessairement les meilleures notes qui participeront à ces projets-là parce que je partage votre opinion là-dessus. Un profil d'un étudiant ne peut pas se mesurer nécessairement qu'à sa réussite académique.

Je veux revenir sur un sujet que vous avez abordé brièvement, tout à l'heure, dans votre présentation, qui me préoccupe un petit peu, concernant vos statistiques. Je vous ramène à la page 10 de votre présentation. Vous nous dites: 45 % d'étudiants sont à temps partiel. Vous nous dites que 65 % d'entre eux travaillent et que 85 % du 65 % travaillent plus de 15 heures par semaine et que ça, ça peut poser un problème.

Moi, je veux juste qu'on aille plus loin dans cette donnée-là parce que je ne pense pas, à ma connaissance, qu'on puisse comparer un étudiant à temps partiel qui est un étudiant, par exemple, avec un profil peut-être de 19, 20 ans qui aurait, par exemple, fait trois ans de

cégep, deux ans, abandonné un an et qui serait un étudiant à temps partiel pour x raisons avec, par exemple, ma collègue avec qui je discutais un petit peu juste avant qu'elle parte, qui a été une étudiante à temps partiel mais qui était en même temps une directrice d'école, qui avait un cours par session et qui n'était pas du tout dans la même situation qu'un étudiant à temps partiel ou à temps plein qui travaillerait 15 heures par semaine.

Et je trouve que cette statistique-là nous amène parfois à poser des constats qui sont erronés en ce sens que... Puis je le dis comme je le pense. Moi, j'ai toujours travaillé, pendant que j'étudiais, plus de 15 heures par semaine. Et je suis d'accord avec vous que ce n'est pas la situation idéale. Moi, c'est un choix que j'ai fait pour ne pas avoir de dettes, mais ce n'est pas la situation idéale. Ça se fait, mais je suis d'accord avec vous que ce n'est pas l'idéal. Sauf que ma situation, comme étudiante, n'était sûrement pas la même que la situation de ma collègue qui était directrice d'école, etc.

Alors, je trouve que, surtout dans la problématique concernant, par exemple, l'aide aux étudiants, et tout ça, je trouve qu'on ne peut pas mettre tout le monde dans le même panier puis, au contraire, il faut les ventiler, ces données-là, pour avoir un portrait juste. Et pas que je ne veux pas consentir avec vous des difficultés de ces étudiants-là. Mais, à mon point de vue, je ne suis pas certaine, moi, que 85 % de votre 65 % sont dans une situation difficile en ce sens qu'ils travaillent plus de 15 heures, que ça représente un risque au niveau de leur réussite scolaire.

● (11 heures) ●

M. Moreau (Pierre): D'accord. Alors, je vais d'abord vous dire que, dans l'ensemble des étudiants... comme je vous parle de ce 45 % d'étudiants à temps partiel, je veux avec cela illustrer comment l'université s'acquitte de sa mission d'accessibilité. Parce que ça, je peux vous dire, on a les chiffres pour les autres universités, et c'est de l'ordre de 30 % ailleurs. Et cela implique une attitude de la part de notre université, c'était dans ce sens-là que je vous citais ces chiffres.

Maintenant, l'autre élément de réponse à votre interrogation, c'est cette vision-là que nous avons maintenant. Bien sûr, on est fiers de nos 84 000 étudiants et de notre progression, mais, aujourd'hui, nous sommes encore plus fiers de notre taux de diplomation. Ce n'est pas tout maintenant d'avoir accès aux études universitaires, ce que l'on dit aujourd'hui, c'est: Il faut surtout avoir accès au diplôme. Et là-dessus les étudiants à temps partiel ont une problématique différente pour avoir accès au diplôme.

Très souvent, on peut trouver, vous avez raison... Dans le profil de nos étudiants, on a des gens, comme l'exemple que vous donniez, qui font un cours par trimestre, qui ont un travail bien rémunéré, qui sont soutenus de famille. C'est ce que je vous disais, on en a plusieurs. On a aussi des étudiants qui sont à temps partiel parce qu'ils ne peuvent pas se permettre d'être à temps complet et qui veulent se donner un diplôme universitaire. Et c'est ceux-là qui sont le plus à risque dans cette population-là. Et en plus, compte tenu de leur milieu socio-économique de provenance, ils doivent travailler. Et la tentation d'arrêter est très forte, puisque c'est très difficile d'avoir... et il y a plusieurs de nos étudiants qui ont plusieurs cours par trimestre, qui n'ont peut-être pas le

12 crédits qui fait d'eux des étudiants à temps complet mais neuf, ou tout près, enfin, et qui ont à travailler et à trimer dur. Pour nous, c'est important de les garder attachés à l'université. C'est pour ça que je vous montrais ce diagramme, où on peut les suivre maintenant avec les outils que nous donnent les gens de la vice-présidence pour chacun des directeurs de programme.

Et j'ai envie de vous citer... Je ne sais pas si vous avez pu jeter un coup d'oeil sur cette émission, cette semaine, à Radio-Canada, *Enjeux*, où on parlait de décrocheurs d'il y a 10 ans, qu'est-ce qu'ils étaient devenus. Bien, j'ai été assez impressionné par cette émission et encouragé à continuer le travail qu'on fait pour tenir ces étudiants avec nous à l'université, parce que, de cette façon-là, on les amène à diplômer. Et les étudiants inscrits, les étudiants traditionnels, je pense, ont besoin de moins d'encadrement sûrement. On le sait, nos indicateurs nous disent que, quand un étudiant ou une étudiante sait ce qu'elle veut faire, ça, c'est parmi nos champions de la réussite. Juste de savoir, d'avoir une idée de vers où... Plusieurs se cherchent quand ils arrivent chez nous, ils ont passé à travers le collège sans vraiment se donner encore des choix, alors ils sont... Alors, c'est tout ça que l'on a appris à reconnaître et qui nous demande un effort particulier auprès des étudiants à temps partiel, qui sont pour nous tout aussi importants, puisqu'on les amène à avoir... malgré cette forte proportion, on les amène à obtenir leur diplôme.

Le Président (M. Kelley): Dernier commentaire.

Mme Perreault: Oui, juste un commentaire. J'ai la même préoccupation que vous, je veux que vous en soyez certain, là, par rapport à cet étudiant-là dont vous nous parlez, qui, lui, a à trimer dur, à travailler, etc. Sauf que, moi, je veux juste faire le commentaire suivant. Je pense que c'est important aussi d'avoir un portrait juste de qui sont ces étudiants-là et combien ils sont et qu'est-ce qu'ils représentent, en ce sens que je trouve que ces statistiques-là, pour moi, ne représentent pas cette catégorie d'étudiants là dont vous me parlez — c'est le commentaire que je voulais faire — parce que c'est des chiffres qui sont quand même assez gros, et je ne pense pas que ce soit le portrait. Et, si c'est le cas, bien, soyons justes puis soyons certains que c'est vraiment ce qu'ils représentent, vous comprenez ce que je veux dire, parce que, sinon, on fait une mauvaise évaluation de qui sont ces étudiants-là.

M. Moreau (Pierre): Bien, je comprends bien ce que vous dites, je dois vous dire qu'effectivement je vous parle de l'ensemble du réseau. Nous avons des données plus fines, alors là la situation change dans un établissement en région, un établissement dans un centre urbain, ou à des sites... Je connais la préoccupation de M. le Président pour les premières nations, les autochtones. Alors, par exemple, à Val-d'Or, on a un centre pour les Amérindiens, alors, là, les données seraient totalement différentes. Je comprends très bien ce que vous dites, je ne parle qu'au nom du réseau, et donc... Mais je comprends votre mise au point.

Mme Perreault: Alors, nous vous comprenons très bien. Merci beaucoup.

Le Président (M. Kelley): Mme la députée de Champlain.

Mme Champagne: Bonjour, messieurs, bienvenue. J'ai l'impression que, d'une année à l'autre, vous rencontrez des nouveaux députés, des députés qui vous semblent parfois, j'ose dire, peut-être un peu ignorants de ce que vous êtes. On connaît tous fort bien, je pense, nos universités en région, entre autres la mienne, qui est l'Université du Québec à Trois-Rivières, dont je suis très fière, et je connais leur dynamisme, et on connaît les profs. En fait, on est en famille. Alors, si l'Université du Québec en région a gagné, je dirais, moi, des galons, c'est en s'impliquant dans le milieu.

Les universités en région sont parties liantes de nos milieux, sont avec les commissions scolaires, sont avec les collèges, sont avec également, je dirais même, parfois, à cause de recherches, avec les écoles primaires. Il faut tendre vers ça, si je fais un message à passer, parce que je pense que c'est un peu notre avenir. Et, en parlant de ça, tout en considérant que vous avez un rôle d'animation, au siège social, et que vous travaillez toujours en collaboration — vous ne donnez pas d'ordres, vous suggérez — vous êtes également le porte-parole ou les porte-parole dans de grandes activités au nom des universités du Québec en région. Je me posais la question sur le point suivant. Je sais l'importance que vous donnez, effectivement, aux universités du Québec en région. Par contre, je sais que vous êtes également conscients qu'ils ont des difficultés particulières et de retenue et de rétention des étudiants et également de retenue et de rétention des professeurs. Pour toutes sortes de raisons, on a... les bassins sont moins grands, le volume est moins grand, bien évidemment, et on se rend compte que toutes sortes d'efforts sont faits et que le fameux financement n'est toujours pas adéquat.

Est-ce que la discussion avec le gouvernement du Québec présentement, comme vous l'avez eue avec notre gouvernement à l'époque, est toujours en ligne? Et est-ce qu'il y a des pistes de solution ultimes? Parce que je pense que, la magie des chiffres, vous l'avez plus que moi et la façon d'aborder cette problématique-là, j'en entend parler par des collègues, des amis, qui sont toujours enseignants à l'UQTR, et ça demeure toujours une problématique, la forme de financement. Et je sais qu'il y a eu des efforts de faits, en 2001-2002, une approche également différente. Alors, j'aimerais vous entendre là-dessus pour la survie de nos universités en région, tout en reconnaissant votre imagination dans l'approche programme et avec MOBILUQ et compagnie, là.

M. Moreau (Pierre): Alors, je vais tenter de répondre à votre question en élaborant certaines pistes que nous suivons. Mais vous avez parfaitement raison de mentionner que, dans le monde universitaire, le mot «ordres», donner des ordres, n'existe pas. C'est par conviction et c'est ça aussi, l'intérêt d'avoir un réseau. On trouve le consensus et on se comporte ensuite mais avec obligatoirement une adhésion de chacun des établissements. Parfois, nous devons vivre, nous, à la direction, des situations où les établissements ont des intérêts divergents à l'intérieur même du réseau et en étant le reflet de toute la société québécoise, par exemple la problématique des régions par rapport aux grands centres, alors

ce qui nous permet, comme on est à la recherche de consensus, de trouver des solutions qui sont peut-être... qui vont chercher un sens de l'innovation chez les dirigeants des 10 établissements.

Oui, nous continuons nos démarches auprès du gouvernement. J'allais terminer mes propos — parce que je sais à l'avance que M. le président va me laisser les derniers mots, puisque, comme j'ai été un auditeur assidu de votre commission, j'ai vu la façon de travailler, je vais me devancer — j'allais vous dire: Imaginez ce que l'on fait maintenant et imaginez si on avait ce 100 millions de dollars que représente le manque à gagner pour l'Université du Québec. On posait la question un peu plus tôt: Qu'est-ce que c'est que ce chiffre? Bien, c'est 100 millions de dollars répartis dans les 10 établissements. Il n'y a rien là-dedans de prévu pour la direction. Nous, on n'a pas signé de contrat de performance, ce sont nos établissements qui les ont. Je pense que c'est bien comme ça. L'argent est tout près des leviers, là, sur le terrain.

● (11 h 10) ●

Nous poursuivons nos démarches. Là-dessus, je dois dire qu'on a le réflexe de travailler ensemble en réseau et avec la CREPUQ qui, elle aussi, poursuit. À chaque occasion que nous avons et surtout dernièrement avec la période prébudgétaire que l'on vit, on a eu l'occasion de remettre sur la table ces éléments-là. Je pense qu'à l'intérieur... Alors, voilà pour est-ce qu'on est en lien avec les gens du ministère, le financement, oui.

Je dois vous dire... Et vous connaissez mon prédécesseur qui est très au fait de la situation à l'Université du Québec et qui est très au fait de la situation de toutes les universités, puisqu'il était aussi le président de la CREPUQ. Et donc nous savons qu'on nous comprend. Maintenant, il y a des choix qui doivent être faits par le gouvernement, et nous attendons, mais nous souhaitons — et chacun des chefs d'établissement qui est passé vous a transmis le même message — vivement avoir ce réinvestissement.

De façon plus précise maintenant, comment pouvons-nous agir à l'intérieur de l'enveloppe que nous avons maintenant? Alors, mon collègue vice-président à l'administration travaille avec les membres de la CREPUQ sur, par exemple, une nouvelle grille de financement des universités. On est en pleins travaux, là, et ça dure, ces travaux, ça fait longtemps, parce que c'est difficile, trouver le consensus. Comme l'enveloppe est fermée, si ça appuie Jacques, ça en enlève un peu à Paul et si... Vous voyez. Alors, il faut vraiment trouver l'équilibre. Mais, à travers ce réaménagement-là, je pense qu'il y a de la place pour être plus équitable. On vous a parlé amplement... mes collègues qui sont venus avant moi vous ont parlé des frais indirects. Il y a là aussi, à travers cette opération de répartition des frais indirects de la recherche, une façon d'appuyer les établissements en région, par exemple, où, à travers les différentes formules, on pourrait donner une...

Je vous parlais d'intérêts divergents, alors je vais vous en illustrer un. Le gouvernement a accepté, le gouvernement canadien, de donner des visas de travail aux étudiants étrangers qui sont dans des établissements en région. Alors, toute suite les universités des grands centres ont dit: Mais, nous aussi, on veut une telle possibilité. Je les comprends parce qu'effectivement... Mais il va falloir un jour trouver des moyens de donner une petite chance

supplémentaire aux établissements en région qui doivent combattre la démographie. Et là-dessus je ne crois pas que personne ne puisse imaginer le Québec de demain juste autour du fleuve, juste sur les berges du fleuve. C'est inconcevable que d'avoir trois grands centres. Alors, l'Université du Québec, quand je vous disais qu'elle est partout au Québec, il n'y a qu'à Sherbrooke où il n'y a pas d'établissement de l'Université du Québec dans les villes universitaires. Donc, je le disais, au mois de février dernier, à la commission parlementaire sur la qualité et l'accessibilité et le financement, qu'il faut investir à l'Université du Québec. Je mets...

Vous connaissez la dynamique universitaire. On est en situation d'enveloppe fermée et avec ce manque de réinvestissement. Je pense que le message, c'est: Remettez au par avec la moyenne des universités canadiennes, même pas les meilleures, la moyenne de toutes les universités canadiennes, de Terre-Neuve à la Colombie-Britannique. Remettez le financement des universités québécoises à ce niveau et vous allez voir que cet investissement-là, à l'Université du Québec en tout cas, aurait un effet de levier incroyable.

Peut-être que M. Plamondon peut ajouter sur la formule de financement, enfin, les travaux qui se font et les représentations de l'Université du Québec à ce sujet.

M. Plamondon (Jacques A.): Oui. Jacques Plamondon, donc vice-président à l'administration. Le plaidoyer de notre président sur la situation des universités en région, je pense qu'il faut qu'on le reprenne de façon très éloquente parce que c'est un enjeu très majeur actuellement, là, dans les discussions qui se passent sur la formule de financement. On s'est rendu compte, puis je vais être assez simple... On s'est rendu compte, en faisant les études, qu'il y avait un transfert de ressources par le fait du financement universitaire. On travaille à partir des coûts de former les étudiants et on se rend compte que les coûts en question sont plus élevés dans les universités en région parce que les groupes sont plus petits. Alors, si les contingents des universités en région contribuent à faire augmenter les coûts de dispenser l'enseignement universitaire et comme les grands groupes sont dans les grandes universités, ce sont les grandes universités qui tirent le plus grand profit de la hausse des coûts, de sorte qu'on est en train de travailler actuellement avec le ministère de l'Éducation sur un important chantier qui porte sur la grille de financement.

On s'est rendu compte, au bout de nos observations, qu'il fallait établir les coûts en question en observant les universités en région urbaine. C'est grosso modo neuf de nos 18 établissements. Il restera à décider ensuite comment on traite celles qui ont été écartées de cette étude au début. Et bien sûr je pense que, quand on arrivera à cet élément-là, il faudra être très attentif pour indexer, d'une certaine façon, les coûts qu'on aura observés dans les grands établissements et en faire profiter les universités en région sans pour autant que la situation perdure et qu'il y ait transfert de ressources du seul fait que les contingents sont plus petits en région. Et je pense que les universités du Québec et les universités en région du réseau de l'Université du Québec auront besoin d'alliés, et particulièrement des gens comme vous, madame, qui êtes très préoccupée par la bonne santé de nos universités en région, parce qu'effectivement, au bout

de tous ces exercices, il faudra avoir une attention particulière pour ces établissements-là.

Mme Champagne: Merci. Je vais continuer un peu dans le même sens en donnant un exemple. L'Université du Québec à Trois-Rivières s'est trouvée devant des choix difficiles financiers et a dû, entre autres, fermer deux programmes, là, ce qui n'aide pas un milieu et qui est inquiétant pour un milieu. Sans porter de jugement, il est clair que je me rends compte qu'avec la mobilité qu'on va donner aux étudiants et le fait de garder le lien d'attache de départ... l'étudiant est inscrit à l'Université, exemple, du Québec à Trois-Rivières et ne peut pas suivre son cours, il va suivre une partie de son cours ailleurs, il pourrait au moins venir finir chez lui, de telle sorte qu'on aurait peut-être une chance de le retenir. Parce que le débat est beaucoup plus large, on voit ça dans toutes les sphères d'activité, cette rétention-là qu'on veut de nos étudiants dans nos milieux, et, quand ils quittent, bien c'est le retour également qu'on souhaite de chacun, bien entendu.

Une chose également est aussi rassurante de ce que j'ai entendu cette semaine, puisque vous êtes la tête, si on veut, l'animateur, les coordonnateurs de nos universités du Québec en région, on entendait Chicoutimi qui nous a réjouis... Je me suis même permis un peu, si notre commission en décide ainsi, de les inviter à venir nous donner leur expertise sur une table, je dirais, interordres qui me réjouit et qui a été allumée bien avant que soit soulevé le débat, en juin dernier, sur l'avenir des cégeps. Vous savez que cette bombe-là a permis peut-être des réflexions, et je vais me faire bonne fille, aujourd'hui, en disant qu'au-delà du fait qu'on peut, comme opposition, être en accord ou en désaccord avec des choses il y a un constat qui est évident: il faut revoir les façons de faire. Et je ne comprends même pas, à l'âge que j'ai, en 2005, qu'on n'ait pas pensé à ça avant. Je me dis même: Pourquoi, moi-même, je n'y ai pas pensé? Mais il est temps qu'on se voie différemment. Et la table que nous présentait la région — c'était l'Université du Québec à Chicoutimi — je me suis dit: C'est peut-être parce qu'ils sont en région éloignée, puis Trois-Rivières n'est pas nécessairement une région éloignée. Mais en fait on est entre deux régions, ce qui n'est pas toujours nécessairement mieux. Ça a des avantages en termes de transport, mais ça a des désavantages ailleurs. Or, cette table-là qui est un exemple, j'ai pu comprendre également que d'autres peut-être vont la prendre aussi comme exemple et d'autres vont la souhaiter comme exemple. Alors, ma question est la suivante: Face à vous, est-ce que, quand vous voyez ce genre d'action là sur le terrain d'une de vos constituantes, vous avez comme le mandat, la mission de le propager, d'inciter? Ça vous rejoint comment? Puis vous agissez comment concrètement sur le terrain à partir d'un si bel exemple?

• (11 h 20) •

M. Moreau (Pierre): Alors, il y a plusieurs volets à votre question, je vais les aborder un à un, j'espère ne pas en oublier. Tout d'abord, à votre question, la dernière partie de votre question, je vous parlais un peu plus tôt de notre Commission de planification, lieu extraordinaire où on a les 10 chefs d'établissement qui échangent sur... Alors, voilà déjà un forum où on peut le faire. Dans mon travail d'animateur, si je puis dire, avec la Commission de planification — c'est moi qui la préside — il est convenu

avec nos dirigeants d'établissement que nous allions séparer nos travaux en trois colonnes, pour faire très rapidement. Une première colonne où, tous ensemble, on consacre du temps pour cette onzième unité qui est le réseau, et donc se donner les chantiers dont je vous parlais.

L'autre colonne, oui, c'est là où je veux répondre à votre question, où neuf des établissements allaient appuyer le dixième établissement dans son plan de développement. Alors, à tour de rôle, les chefs d'établissement nous expliquent ce qu'ils sont en train de faire dans leur établissement et où veulent-ils aller. Et, à la fin de la présentation, la mission des neuf autres, c'est de dire comment on peut appuyer ce dixième établissement à atteindre ses objectifs. Alors, dans le cadre des projets qui sont présentés, les chefs d'établissement ont l'occasion de faire, quand on aborde par exemple les liens avec les collèges qu'on souhaite identifier dans un plan de développement, mettre sur la table ce qu'ils font déjà, et ça, ça nourrit la réflexion des autres. Donc, le lieu de réflexion est créé et se fait... et on travaille ainsi.

Pour ce qui est des collèges, vous avez fait allusion au forum qui a eu lieu l'hiver dernier et où toute la CREPUQ était interpellée. Je dois vous dire que tous les établissements de l'Université du Québec ont des liens exemplaires avec les collèges. Dans votre région, à Trois-Rivières, il n'y a peut-être pas une table interordres comme à Chicoutimi, mais il y a le centre collégial, le CCTT, le centre collégial de transfert technologique, qui est partie prenante avec l'UQTR sur le transfert technologique dans le domaine des pâtes et papiers et qui est impliqué avec l'hydrogène, qui est impliqué... Donc, à ce niveau-là, chacun des établissements a à sa façon des liens avec les collèges, et on a le forum pour les partager.

Dernier point peut-être là-dessus. Pour nos établissements, la réussite — je pense que vous l'avez décodé en écoutant les établissements qui sont venus devant vous — est un élément très important. Alors, c'est très efficace d'aborder cette question de réussite de nos étudiants avec les collèges qui forment les étudiants qui nous arrivent. Et nous avions mis sur pied un consortium, donc, ce lieu pour échanger entre les établissements du réseau de l'Université du Québec sur la réussite, et nous avons invité les collèges à venir se joindre à nous pour qu'on puisse échanger avec eux pour mieux arrimer, mieux comprendre leurs visions des étudiants qu'ils nous envoient.

Et je dois vous dire que c'est la seule fois que ça m'est arrivé dans ma vie, mais on a reçu une subvention qu'on n'a pas demandée, parce que le ministère de l'Éducation a été séduit par cette idée et nous a proposé de nous appuyer un petit peu financièrement en échange de jouer ce rôle pour l'ensemble des universités au Québec, les 18, et avec l'ensemble des collèges. Et ça s'appelle le consortium réussite. Il a son site Web, il a... et c'est piloté par l'Université du Québec. Et c'est là un autre exemple d'un lieu commun où on partage le savoir-faire des uns avec les autres. Et je pense que c'est notre marque de commerce, de savoir animer et d'aller chercher — parce que c'est notre façon de travailler — le meilleur des différents éléments, y compris des collèges.

Mme Champagne: Une autre petite question. Une petite question. Toujours la petite dernière qui est la meilleure, parfois...

Une voix: On verra.

Mme Champagne: C'est bien. On se sent légers. Pour moi, la fin de semaine s'en vient, hein? Or, écoutez, dans ce consortium-là, parce que, quand il y a eu le débat sur, je dirais, l'avenir des collèges, peut-être que le terme était peut-être mauvais, puis ce n'est peut-être pas l'avenir comme de revoir leur fonctionnement, on avait senti — et je l'ai dit avec tout l'humour qu'on me reconnaît — que l'université puis le secondaire ramassaient le cégep, en poignaient chacun un morceau, puis, bonjour, c'était terminé. Et ça, là, je me dis: Du choc des idées sort toujours des choses brillantes. Et je me suis rendu compte que, chez moi, il y avait déjà de très belles relations entre la commission scolaire secondaire et l'université. Puis dernièrement le ministre de l'Éducation est venu remettre — et, si ma collègue de Maskinongé était là, elle était présente, elle confirmerait le tout — une plaque reconnaissance pour ce lien étroit qu'ont l'université et le secondaire. Or, est-ce que votre consortium qui lie les collèges et les universités inclut d'une certaine façon l'approche secondaire?

Et je dis pourquoi avant de vous laisser aller. Ma question est plus longue que prévu. Je veux des réponses, par exemple, là, qui vont peut-être satisfaire tout le monde. C'est que ce que je comprends, c'est qu'on a un problème de décrochage énorme, et la commission est très, très sensibilisée à l'échappée qu'on a de nos étudiants. On sait que les chercheurs de l'INRS se préparent avec un programme recherche-action à aller de l'avant dans de la recherche là-dessus. Je me dis: Ne cessons pas la recherche, on a un problème et on le vit tous les jours. Alors, est-ce que le secondaire est lié à votre grand débat? Si ce n'est pas le cas, pensons-y, c'est important de se tenir comme ça, là.

M. Moreau (Pierre): Quand on écoute — je vais être bref dans cette réponse — quand on écoute les préoccupations que soulèvent ce consortium réussite, on se rend compte que nos chercheurs — et vous savez que la science de l'éducation est un élément important de l'Université du Québec, la formation des maîtres — nos chercheurs, à travers la recherche qui est partout dans le réseau sur ce thème-là, sont avec les gens du secondaire là aussi, et qui est un peu un terrain d'essai aussi sur la formation des maîtres et pour bien arrimer le... Alors, cet arrimage se fait, mais autrement, à travers les groupes de recherche, les champs de recherche et la recherche individuelle des professeurs.

Mme Champagne: Provenant davantage de la science de l'éducation, c'est-à-dire à partir du programme.

M. Moreau (Pierre): Dans ce cas-là, avec le secondaire, oui. Et, pour ce qui est du forum sur les collèges, vous savez, j'ai été un peu identifié dans cette opération parce que j'étais le porte-parole de la CREPUQ avec le président de la CREPUQ, Robert Lacroix, et je dois vous dire qu'il y a eu un titre malheureux dans *Le Devoir*, qui disait *Les universités souhaitent abolir les collèges*, ce qui n'a jamais été les propos tenus par la CREPUQ. Et à l'époque je cumulais deux postes et j'avais le plaisir d'animer la table des vice-recteurs aux affaires académiques de toutes les universités au Québec, des 18,

et jamais les propos, ni à cette table ni au conseil d'administration de la CREPUQ où je siège, étaient de cet ordre-là. Il était question de revoir cet arrimage dans le sens de la transition que le collège apporte chez nos étudiants et son lien avec le taux de réussite. C'était le propos. Je dois vous dire que je présidais à l'époque le conseil d'administration du cégep François-Xavier-Garneau et j'ai même dû démissionner dans cette histoire pour garder les choses bien... Mais cela n'a pas entaché nos liens avec les collèges parce que, vous avez parfaitement raison, dans les régions mais aussi à Montréal, dans les grands centres, on a, je pense, on est l'université d'accessibilité, d'ouverture et on a des liens très serrés avec les partenaires au collège.

Le Président (M. Kelley): M. le député de l'Acadie.

M. Bordeleau: Merci, M. le Président. Alors, je veux d'abord vous féliciter pour votre présentation, M. le recteur, et les personnes qui vous accompagnent, et vous dire que c'est très stimulant de voir au fond la réussite de l'Université du Québec. En 35 ans, le travail qui a été fait, c'est quand même quelque chose d'assez exceptionnel comme structure et comme réalisations, et je pense qu'à ce niveau-là ça mérite évidemment des félicitations.

Je regardais dans les tableaux que vous nous avez présentés, je réfère à l'acétate 5 et 6, là, où on voit toute les ramifications du réseau, c'est quelque chose qui est impressionnant et qui évidemment, au Québec, est unique et peut-être même, comme vous l'avez mentionné, plus qu'au Québec, au Canada et ailleurs. Alors, je pense que l'expérience a été une expérience fort réussie.

Juste un petit détail avant de prendre les questions comme telles, je regardais à l'acétate 6 et, étant originaire de l'Abitibi et plus spécifiquement de La Sarre, j'ai jeté un coup d'oeil sur ça et je vois à l'UQAT un lien avec l'Estrie. Est-ce que c'est exact, ça? À côté de «La Sarre», on voit «Estrie». Alors, il y a un lien entre l'Université du Québec Abitibi-Témiscamingue et l'Estrie?

M. Moreau (Pierre): Écoutez, je... ce que Daniel Coderre...

M. Coderre (Daniel): En fait, ce qu'on illustre ici, ce sont toutes les ramifications et l'implication à l'intérieur d'un programme, à l'intérieur d'un projet de recherche, à l'intérieur des programmes particulièrement avec différentes régions. Et, dans ce cas-ci, effectivement l'Estrie apparaît comme étant un lieu où est intervenue l'UQAT. Ce n'est pas une base physique avec des locaux de l'UQAT, mais il y a eu là une interaction significative à travers un programme qui s'est fait en Estrie.

• (11 h 30) •

M. Bordeleau: O.K. O.K. Alors, ce n'est pas physiquement des locaux, là...

M. Coderre (Daniel): Non.

M. Bordeleau: ...quand on voit autour, c'est des interventions ou des liens qui ont été établis avec...

M. Coderre (Daniel): Par contre, dans certains de ces...

M. Bordeleau: Parce que je regardais les autres, et normalement c'est assez centré autour des...

M. Coderre (Daniel): Oui. Là, il y a des... Par exemple, en Abitibi-Témiscamingue, il y a à Val-d'Or, évidemment, un déploiement...

M. Bordeleau: Oui, oui, oui.

M. Coderre (Daniel): ...il y en a un à Amos, il y en a un à La Sarre, il y en a... Il y a ces gestes-là, mais il y a aussi des interventions qui sont plus virtuelles, je dirais, qui sont plus ponctuelles, et c'est ce qu'on illustre ici.

M. Bordeleau: O.K. Parfait.

M. Coderre (Daniel): Cependant, dans la grande majorité de ce qui est représenté ici, ce sont des actions continues qui se font dans ces villes identifiées.

M. Bordeleau: Parfait.

Le Président (M. Kelley): M. Moreau...

M. Bordeleau: Alors... Oui.

Le Président (M. Kelley): ...un complément de réponse?

M. Moreau (Pierre): M. Bordeleau, je pense que ce lien avec l'Estrie tient avec la recherche qui se fait sur la douleur à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et les liens avec l'Université de Sherbrooke. Et donc ce que vous pouvez voir ici, dans ce tableau, c'est, lorsqu'on est en dynamique, quand on l'a sur l'ordinateur, on est branché sur la banque de données, quand on appuie dessus, on voit les nombres d'inscrits. Alors, il y a des gens qui sont en Estrie et qui sont inscrits à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et qui sont dans le cadre de ce projet. Je pense que c'est ce projet de programme et de recherche sur la douleur.

M. Bordeleau: Parfait. Alors, merci pour l'éclaircissement. Tout d'abord, une première question. Vous nous avez expliqué au début un peu, là, toute la dynamique entre les institutions autonomes du réseau et la mission du réseau comme tel. Je voudrais juste savoir: d'un point de vue légal, dans la loi qui a créé l'Université du Québec — et je pense au réseau — est-ce que le lien que vous avez avec les entités autonomes, c'est un lien légal ou c'est au fond, disons, un pouvoir moral? C'est parce que vous avez parlé de consensus. Est-ce que, par exemple, une entité peut décider ce qu'elle veut en bout de ligne et le réseau n'y peut rien, ou est-ce que c'est par bonne volonté des membres du réseau qu'on peut créer des concertations? Alors, juste peut-être nous éclairer un peu plus, parce que, de mémoire, là, j'ai l'impression qu'il y a eu une évolution dans le temps par rapport à la loi qui avait été créée, où il y avait peut-être un pouvoir plus grand qui était accordé — à moins que je me trompe, vous pourriez me corriger — au réseau comme tel sur les entités et qu'avec le temps on est allé vers l'autonomie plus grande des entités. Et, à ce moment-là, quel est le lien, là, entre le réseau et...

M. Moreau (Pierre): Alors, vous avez bien raison de soulever cette question, et c'est pour ça que j'ai passé quelques minutes à tenter de vous expliquer que parfois on est une 11e voix et que je ne parle pas au nom des établissements individuellement parlant, et c'est là tout le paradoxe autour de notre création. Il y a un lien légal: la loi a créé l'Université du Québec, a créé une université avec ses 10 établissements — mais pas d'un coup, parce qu'il y en a qui sont arrivés, mais au fil des ans — 10 universités à qui elle a donné l'autonomie universitaire.

Je vous donne un exemple précis. Sauf l'UQAM, qui a obtenu il y a quelques années maintenant un statut particulier, un statut d'établissement associé, d'université associée, sauf pour l'UQAM, c'est l'Université du Québec, c'est nous, c'est le service de Daniel, la vice-présidence de Daniel qui émet les diplômes à tous les finissants de l'Université du Québec, c'est ma signature qui accompagne la signature du recteur sur le diplôme. Voilà, c'est un exemple concret de quand je vous dis: Légalement, on est liés légalement. On a des règlements réseau sur la façon d'émettre nos diplômes, sur même la composition du diplôme, la langue du diplôme. Tout ça est réglé par la direction puis par l'unité qu'est l'Université du Québec. Il y a 10 unités indépendantes et il y a une 11e unité qui est ce tout régi par la Loi de l'Université du Québec.

On a aussi des règlements qui s'appliquent à tout le monde. Par exemple, quand on a de nouveaux programmes, nous avons des instances où on les fait approuver, un conseil des études qui regroupe les 10 établissements, mais qui est une instance qui appartient à l'Université du Québec, et c'est le vice-président Enseignement-recherche qui transmet au ministère de l'Éducation les demandes de nouveaux programmes, par exemple, parce qu'ils émanent de l'Université du Québec. Par contre, elles ont été étudiées dans les établissements de provenance, leur commission des études, leur conseil d'administration, et bien sûr ça nous amène parfois dans des zones grises, tout ça. Parce que, quand on a un établissement autonome qui a fait approuver des choses par sa commission des études, son conseil d'administration et que ça arrive à une instance qui est l'Université du Québec, on tente de travailler avec les établissements avant de couler les choses dans le béton justement pour ne pas être pris dans cette confrontation entre l'autonomie versus l'autonomie du réseau. Mais le législateur a créé l'Université du Québec. Et, avant ce statut d'université associée à l'UQAM, c'étaient tous les diplômes qui étaient émis, par exemple, par l'Université du Québec.

M. Bordeleau: Pouvez-vous nous expliquer quelle est la différence concrète, disons, pour l'Université du Québec à Montréal qui est une unité associée et quelle a été la justification de donner ce statut-là?

M. Moreau (Pierre): Alors, là, je vais faire appel au secrétaire général qui est la mémoire, qui a plus de mémoire que moi à l'Université du Québec. Je peux vous dire que déjà, à part l'émission des diplômes, il y a des différences dans les différentes façons de fonctionner. Par exemple, nos règlements prévoient que le président préside le comité de sélection des recteurs ou rectrices, des chefs d'établissement, directeur général, directrice générale des établissements sauf dans le cas de l'UQAM

où c'est le président du conseil d'administration de l'UQAM qui préside le comité auquel siège d'office le président mais, dans le cas de l'UQAM, ne le préside pas. Alors, il y a des différences comme ça. Pourquoi? Je vais passer la parole au secrétaire général que, dans ces cas-là, j'appelle Me Michel Quimper.

Le Président (M. Kelley): M. Quimper.

M. Quimper (Michel): J'espère que ma mémoire va être fidèle. Il y a eu effectivement des discussions entre l'Université du Québec à Montréal et l'Université du Québec, voilà quelques années, pour que l'Université du Québec à Montréal puisse avoir un statut, je dirais, particulier dans le réseau de l'Université du Québec. Ce statut-là a été appelé «université associée».

Les différences fondamentales qui sont d'ailleurs prévues dans la Loi de l'Université du Québec... Parce qu'à cette occasion-là la loi a été modifiée, c'était dans le temps où M. Ryan était ministre de l'Éducation, si ma mémoire est fidèle. Alors, les pouvoirs qui ont été donnés à l'UQAM: d'abord, le pouvoir que le conseil d'administration de l'UQAM fasse sa recommandation pour son chef d'établissement au ministre de l'Éducation. Le processus de nomination des chefs d'établissement du réseau de l'Université du Québec, sauf l'UQAM, comme l'a dit le président, s'il s'enlève comme tel... d'un règlement de l'Assemblée des gouverneurs. Et l'Assemblée des gouverneurs fait, pour la nomination des chefs d'établissement autre que l'UQAM, la recommandation au gouvernement du Québec. Alors, il y a un comité de sélection qui est formé, est formé de deux membres de l'Assemblée des gouverneurs. Le président préside le comité. Il y a deux membres du conseil d'administration de l'établissement. Et on lance un processus de consultation, que vous connaissez probablement, et qui fait en sorte qu'on arrive à une recommandation qui va à l'Assemblée des gouverneurs.

Donc, le premier élément, c'est, je dirais, la recommandation pour le chef d'établissement de l'Université du Québec à Montréal. Ce que l'on a discuté avec l'UQAM à ce moment-là, c'était que le président de l'Université du Québec puisse être présent sur le comité de sélection en vue de la désignation du chef, et ce comité-là est présidé par le président du conseil de l'UQAM. Le deuxième élément, c'est au niveau des diplômes, l'Université du Québec à Montréal émet ses diplômes. Cependant, l'Université du Québec à Montréal doit faire approuver ses programmes par le Conseil des études comme n'importe quel autre établissement du réseau de l'Université du Québec. Et, si l'Université du Québec à Montréal veut faire des ententes avec d'autres universités, c'est le même principe, elle doit le faire approuver par le Conseil des études.

La dimension importante à ce moment-là, c'était le financement. Autrefois, le réseau de l'Université du Québec était financé par le ministère de l'Éducation bien sûr, mais la somme d'argent, si je peux dire, entrait au siège social, et c'était au sein de la Commission de l'administration et des ressources humaines selon une formule de répartition interne qu'à ce moment-là on pouvait donner plus à un, selon des critères qu'on se donnait, la péréquation, si on veut, effectivement. Et je dois dire que cette formule-là a permis d'aider — tantôt on parlait

des universités en région — des universités qu'on ne nommera peut-être pas ici, mais, s'il y a certaines universités dans les régions qui sont encore, je dirais, en vie, c'est probablement grâce à cette formule de péréquation.

• (11 h 40) •

Maintenant est arrivé... Alors, l'UQAM, à ce moment-là, elle, n'était plus dans la formule de péréquation, l'UQAM recevait son financement comme Laval, comme Montréal, comme n'importe quelle autre université, et finalement... Cependant, l'UQAM doit toujours, comme les autres universités, faire approuver son budget, ses états financiers, son budget révisé, alors, par l'Assemblée des gouverneurs. Je pourrai dire quelques mots de l'Assemblée des gouverneurs tantôt parce que c'est une structure qui est au-delà des établissements.

Maintenant, quand c'est arrivé, les contrats de performance où le ministère de l'Éducation discutait avec les établissements sur différents éléments en vue d'un réinvestissement, bien sûr le vice-président Administration était aussi impliqué dans les discussions sur ces dossiers-là. On a convenu, à ce moment-là, que le financement ne passerait plus par le siège social, compte tenu des contrats de performance. Et les contrats de performance faisaient en sorte que tout le monde actuellement est financé directement par le ministère de l'Éducation. Donc, si on regarde le statut de l'UQAM, au niveau du financement, tout le monde est sur le même pied de par les contrats de performance. Ce qui distingue l'UQAM des autres, d'abord c'est le choix de son chef et c'est la question de la diplomation. Il y a, dans la loi ou dans le règlement, un article qui dit que l'UQAM fait des représentations auprès des organismes gouvernementaux, tout ça, de son propre chef, si je peux dire, en informant bien sûr la direction de l'Université du Québec, mais je pense que ça, ce n'est pas un point qui est majeur dans le dossier actuellement.

Mais peut-être juste pour vous dire quelques mots au niveau de l'Assemblée des gouverneurs, c'est que chaque établissement est une corporation au sens du Code civil du Québec. La Loi de l'Université du Québec est venue créer une structure qui fait en sorte que nous avons l'Assemblée des gouverneurs. Et l'Assemblée des gouverneurs a certains pouvoirs qui sont au-delà des pouvoirs accordés à une corporation en vertu du Code civil du Québec. Parce que chaque établissement adopte son budget, chaque établissement adopte ses états financiers, sauf qu'en vertu de la Loi de l'Université du Québec l'Assemblée des gouverneurs approuve le budget de chaque établissement, approuve les états financiers de chaque établissement, approuve les contrats, divers contrats qui ont une valeur au-delà de 2 millions de dollars. Puis 2 millions, c'est un chiffre qui est là depuis quelques années. Peut-être qu'un jour il faudra l'actualiser, peut-être même l'indexer, bien, enfin, on verra. Mais il reste qu'on approuve les contrats, je dirais, majeurs des établissements, contrats de construction, ce genre de choses là. C'était voulu comme cela lors de la fondation de l'Université du Québec, il y avait des raisons pour ce faire. Maintenant, éventuellement, un jour, ce sera peut-être regardé, cette question d'approbation de contrats, mais il reste que l'Assemblée des gouverneurs...

Et nous avons le pendant qui est au niveau de l'enseignement-recherche qui est le Conseil des études, le Conseil des études qui, lui, approuve les programmes

de tous les établissements du réseau de l'Université du Québec et qui accorde les diplômes de tous les établissements du réseau de l'Université du Québec, sauf l'UQAM, et la vice-présidence Enseignement-recherche avec les commissions des études qui, elles, approuvent la diplomation, s'assurent que toutes les règles ont été suivies pour faire en sorte que nos diplômes reflètent véritablement ce qu'ils doivent refléter.

Donc, l'Université du Québec, au niveau du droit administratif, nos structures originales, originales dans le sens que chaque établissement a son conseil d'administration, chaque établissement adopte son budget, gère son personnel, il y a des règles de concertation que nous avons entre nous, mais il reste quand même que l'Assemblée des gouverneurs qui est composée de tous les chefs d'établissement, de membres socioéconomiques, d'étudiants et de professeurs, et ça, ça n'a pas changé, sauf au niveau des socioéconomiques où M. Ryan, dans le temps, avait fait ajouter des gens au niveau des socioéconomiques, bon, pour des raisons qui étaient les siennes, donc c'est ça, un peu la structure de l'Université du Québec.

M. Bordeleau: O.K. J'aimerais juste revenir sur un autre sujet qu'on a abordé, la question de TELUQ. Si je ne me trompe pas, TELUQ était une entité du réseau, comme les autres universités, avec la même autonomie, bon, théorique, là et... Bon. Là, vous nous avez mentionné qu'il y avait une intégration récente à l'UQAM. J'aimerais juste savoir un peu: Qu'est-ce qui vous a amené à cette intégration-là? Et quels sont les avantages de la nouvelle structure? Et pourquoi TELUQ est intégrée à une unité qui est une unité associée plutôt que d'avoir demeuré, si on veut, une entité autonome? Quels sont les avantages de l'intégrer dans une unité puis pourquoi l'UQAM et pas une autre entité? Et aussi peut-être, dans le même ordre d'idées, quelles sont vos perspectives pour l'avenir de TELUQ, qu'est-ce que vous voyez? Parce que, bon, évidemment, j'ai l'impression qu'il y a un avenir important, là, dans la question de l'enseignement à distance, mais est-ce que vous avez des projets particuliers auxquels vous pouvez nous faire référence, là, par rapport à TELUQ?

M. Moreau (Pierre): D'abord, je veux vous répéter que c'est un dossier dont j'ai hérité finalement qui a été mis sur pied par mon prédécesseur, Pierre Lucier. Et, pour essayer de comprendre ce qui a stimulé le départ de ce dossier-là, je vais vous l'illustrer avec une partie d'un discours que j'ai eu à faire lors de la collation des grades de la TELUQ, cet automne, où je parlais aux finissants de la TELUQ, qui ont la particularité... Je vous fais une courte parenthèse pour vous dire que c'est très stimulant, cette collation des grades, parce qu'on voit des étudiants qui ne se connaissent que par nom se retrouver pour la première fois. Et c'est toute la communauté du virtuel qu'on a vu fonctionner. Ils ont fait des devoirs ensemble, mais sans se rencontrer, sans se... et là, à la collation des grades, se retrouvent. Vous devriez voir la chimie qui existe entre ces gens.

À la collation des grades donc, j'avais l'occasion de dire aux étudiants qu'ils pouvaient être fiers de leur université et de leur Télé-université, de ces 77 programmes au premier cycle, dont six, de mémoire, six baccalauréats,

un doctorat. En la fusionnant avec l'UQAM, elle a maintenant 200 baccalauréats, 50 doctorats. Je vous donne des chiffres approximatifs, mais vous voyez tout d'un coup le jeu que l'on vient de faire en associant cette Télé-université avec un établissement à vocation générale et un joueur majeur au Québec. Donc, c'est, première étape, apporter le savoir-faire de la Télé-université, sa façon d'enseigner à distance, avec un catalogue de programmes vraiment impressionnant. Et vous avez eu l'occasion d'entendre le recteur, il y a deux jours, de l'UQAM vous faire la présentation de son université. Ça, c'était le premier point.

Ce qui était important pour nous, c'est de se servir de ce premier lien. Et là je vous dis aussi, même si c'est très sérieux, je vous le dis un peu à la blague, en disant: Je défie n'importe quelle université, au Québec ou ailleurs, de fusionner deux départements — vous avez été directeur de département — de fusionner deux départements, et vous allez voir ce que ça implique, de fusionner deux facultés, tenter de fusionner deux universités maintenant. C'est ce qu'a réussi à faire l'Université du Québec en rattachant cette Télé-université.

Il y avait trois conditions que je souhaitais qu'on puisse remplir avant d'aller de l'avant. La première, c'est que les deux communautés universitaires soient d'accord: les professeurs, les chargés de cours, le personnel de chacune des universités; que la Commission de planification, les 10 chefs d'établissement, soit d'accord; et qu'évidemment l'Assemblée des gouverneurs approuve le projet. On a réussi à passer à travers toutes ces étapes en mettant de l'avant ce que cela pourrait représenter pour le réseau d'avoir cette fusion, quel était le gain pour les autres. Oui, la Télé-université était une entité autonome, une corporation, comme dit Me Quimper, que l'on fusionne maintenant. Et c'est pour ça que, là, il faut changer les lettres patentes de l'UQAM pour y inclure maintenant la Télé-université. Le recteur en a même fait — de l'UQAM — en a même fait mention cette semaine, lorsqu'il vous en a parlé, que c'était pour lui un geste pour appuyer le réseau dans le déploiement de son enseignement à distance.

Alors, les conditions gagnantes, dans ce projet-là, étaient ce Conseil de formation à distance. Au-delà des préoccupations qu'on peut avoir quand on entre dans une telle opération que de fusionner deux universités, au-delà de ça, on se disait qu'un conseil de formation à distance pour l'ensemble du réseau, avec une concertation sur... au lieu d'être en compétition, tenter de se concerter pour maintenant mettre des cours à distance, les proposer à nos étudiants à distance, toujours animés par notre mission d'accessibilité, c'était un élément majeur.

L'autre élément aussi, c'était la possibilité maintenant d'avoir ce dépôt commun d'objets d'apprentissage. Vous savez, tous les professeurs ont fait déjà des choses pour illustrer une équation mathématique ou un tel principe devant leurs étudiants en utilisant un projecteur et un ordinateur portatif. Eh bien, maintenant, ce projet nous permet de les mettre tous en commun et qu'ils puissent servir à l'ensemble du réseau et peut-être bien, dans un deuxième temps, à l'ensemble des universités québécoises. On va commencer par le faire entre nous.

● (11 h 50) ●

Ce dossier-là, cette fusion-là provoquait cela comme réflexion chez nous et nous amenait aussi à

penser... Je vous parle avec beaucoup de fierté de l'Université du Québec depuis 35 ans, regardez ce qu'on est devenu en 35 ans, je le dis souvent. Mais, dans 35 prochaines années, qu'est-ce qu'on sera? Quels seront les besoins de la société québécoise? Notre calcul, c'est que forcément ça va passer par l'enseignement à distance qu'on va continuer à peaufiner.

Je veux aussi vous faire voir que la Télé-université est une université en bonne et due forme, avec toutes les qualités d'une université, et donc de la recherche qui accompagne sa formation et de la recherche sur comment enseigner à distance, les facteurs de réussite, la façon de faire, maintenant à travers l'amplificateur que devient l'UQAM au service du réseau. C'était là aussi un élément important. Et on voyait à travers ce regroupement-là une façon de prendre le leadership, pas juste au Québec, mais peut-être même en Amérique du Nord, quoiqu'il y a des compétiteurs qui sont assez forts aux États-Unis, mais au Canada en tout cas, ce regroupement et ce cœur qui grossit maintenant d'un coup, un saut quantique, entre ce qu'était la Télé-université et son répertoire de programmes et ce qu'elle devient maintenant avec l'UQAM, au service du réseau et puis pour l'ensemble de la communauté.

Et évidemment je termine juste en vous rajoutant les possibilités que cela nous donne à l'international maintenant, puisqu'il n'y a pas de frontières, et dans la communauté francophone et de positionner — et c'est ma préoccupation — tout le réseau. Et, sans cette assurance de la part des deux établissements, je ne sais pas si les différentes instances auraient approuvé ce dossier, mais, comme on a tous eu cette assurance que l'on faisait cela pour l'ensemble du réseau, eh bien, on a osé y aller, je pense que c'est un peu une marque de commerce aussi chez nous, l'audace. Mais c'est sûr qu'on se tourne vers l'avenir en faisant ça et on investit, autour de ce regroupement-là, dans ce type d'enseignement.

Le Président (M. Kelley): Juste avant de céder la parole à mon collègue, dans le sens de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire, est-ce qu'il y aurait deux entités ou une? Et à l'avenir est-ce que ça va être le recteur de l'UQAM qui va être imputable pour la gestion de TELUQ plutôt que deux séances distinctes?

M. Moreau (Pierre): Oui, vous avez raison, ce sera le recteur de l'UQAM qui sera maintenant responsable, imputable de la Télé-université.

Le Président (M. Kelley): Merci beaucoup.

M. Bordeleau: Juste une question: Les étudiants, est-ce qu'ils vont s'inscrire à l'UQAM ou ils vont s'inscrire à TELUQ?

M. Moreau (Pierre): Les étudiants vont... écouter, on n'a pas... je ne me souviens pas d'avoir discuté de ça, mais je dirais en toute logique qu'ils vont s'inscrire à l'UQAM.

Le Président (M. Kelley): M. le député de Bertrand.

M. Cousineau: Merci, M. le Président. On peut peut-être penser que, dans 10, 15, 20 ans, un étudiant à

Paris va pouvoir avoir un diplôme de l'Université du Québec par télécommunications.

M. Moreau (Pierre): Déjà, un étudiant en Chine peut avoir un diplôme de l'Université du Québec à Chicoutimi, pas par enseignement à distance mais en présentiel. Alors, j'espère qu'avant 10 ans on pourra faire une telle chose. Mais nous restons focalisés sur les Québécois, c'est notre mission.

M. Cousineau: Il ne risque pas moins que... la compétition risque d'être très, très, très forte dans les années à venir. Vous avez parlé des États-Unis, là, mais c'est l'avenir, hein?

M. Moreau (Pierre): Très vive.

M. Cousineau: Maintenant, au niveau de la recherche, on sait que des investissements en recherche, bien c'est des investissements pour l'avenir. Ça, c'est très, très, très clair, ça a été dit hier, ça fait partie maintenant du vocabulaire. Et puis ce qu'on investit en recherche aujourd'hui, ça ne paraît peut-être pas demain ou après-demain ou dans un an ou deux ans, mais les répercussions sur la société, que ce soit... québécoise, les répercussions, là, peuvent être très, très, très importantes dans les prochaines années.

Au niveau des chercheurs, des professeurs-chercheurs, la compétition est très, très vive. Évidemment, toutes les universités, que ce soit au Canada, aux États-Unis, au Québec et puis en Europe, font du maraude, travaillent pour aller se chercher des professeurs-chercheurs au niveau international. Parce que vous avez effleuré un petit peu le sujet tantôt, puis j'aimerais encore vous entendre là-dessus, sur votre stratégie. On a parlé, hier, de créer un environnement adéquat pour recevoir des professeurs pour aller... même si les salaires ne sont pas comparables à ce qui se donne ailleurs, le fait de créer un environnement adéquat, c'est ça qui attire les gens ici, en Amérique du Nord, dans ce coin de pays qu'on appelle le Québec. C'est quoi, la stratégie de l'Université du Québec, là, au niveau international? Comment vous déployez tout ça, et puis quelles sont les représentations que vous faites?

M. Moreau (Pierre): Là-dessus, on est vraiment en appui aux établissements et, donc, d'abord, de faire connaître l'ensemble de l'Université du Québec, ça paraît banal, mais ça nous... L'échoradar de tout le réseau sur l'écran radar de gens à l'international est beaucoup plus fort et plus attirant. Et je pense que les gens de l'INRS vous en faisaient la démonstration, hier, en vous disant comment.

Alors, la stratégie, chez nous, à la direction: nous avons tous l'occasion de parler de l'Université du Québec, cibler différents éléments et de faire voir que, si un chercheur s'intéresse à tel aspect de recherche, non seulement dans l'établissement qu'il vise va-t-il trouver un lieu de recherche stimulant, mais, à travers notre réseau et surtout quand on prend les chantiers déjà en place, bien, il va y trouver vraiment là une force qui, je pense, devient importante.

Pour ce qui est des autres gestes que l'on pose, c'est, à travers nos chantiers, justement, de pouvoir se

faire connaître comme université sur des chantiers qu'on s'est donnés collectivement. On avait plusieurs choix. On les a mis en ordre, on les a priorisés. Cet automne, on en prenait trois. Bien, là aussi, je pense qu'on contribue à attirer des chercheurs parce qu'on donne les outils aux établissements pour dire: Non seulement, si vous venez chez nous... Et, hier, vous entendiez les arguments, on parle de qualité de vie, on parle de stimulation scientifique aussi. Mais on peut rajouter, dans notre jeu de cartes, quand on cherche à recruter, la carte réseau, la carte mobilité à l'intérieur du réseau. Enfin, c'est des éléments comme ça où on est vraiment en appui des établissements qui, eux, sont... Et on n'oserait pas d'ailleurs aller recruter pour eux. Il faut vraiment là... et à chacun son tour d'être le leader. Là, c'est clairement, pour nous, un cas où il faut se mettre derrière et appuyer.

M. Cousineau: C'est dans ce sens-là que je le comprenais aussi. Les constituantes, par leur indépendance au niveau de la recherche de professeurs-chercheurs, font tout le travail pour aller trouver ces professeurs-là. Mais le siège social, vous venez en complémentarité appuyer les constituantes par une stratégie.

M. Moreau (Pierre): Oui, tout à fait. Et on...

M. Cousineau: ...le réseau. La constituante va vendre ce...

M. Moreau (Pierre): Exactement. Alors, là, le mot clé, c'est «notoriété». Je pense qu'on peut faire connaître la notoriété et travailler sur la notoriété de l'Université du Québec. Je pense qu'elle est un peu à l'image des Québécois et assez humble dans sa présentation, dans sa... J'ai toujours l'impression qu'il y a là une force insoupçonnée, un élément caché, la force de l'Université du Québec. Alors, en travaillant cet aspect-là, en améliorant la notoriété, je pense qu'on a un effet aussi. Je ne sais pas si le vice-président à l'enseignement et recherche souhaiterait ajouter des choses, M. le Président.

M. Coderre (Daniel): Peut-être rapidement. En fait, ce qu'il faut voir, c'est qu'on peut aussi être actif, proactif en tant que siège social pour fédérer, justement, ces forces qui existent de façon indépendante dans chacun des établissements. C'est l'idée des chantiers. C'est l'idée aussi de faire émerger ce qui n'est pas une masse critique suffisante dans un établissement mais qui, lorsque mis en commun à travers notre réseau, devient là une masse critique qui est attirante pour les professeurs de l'extérieur, pour les jeunes chercheurs qui voudraient se joindre à nous.

Ils savent que, s'ils viennent à Trois-Rivières, ils font partie d'une équipe, une masse critique importante qui est à travers le réseau. Donc, on a déjà un réseau de collaborateurs identifiés dans une structure facilitante. Ça, c'est notre stratégie. On a donc, à travers le FODAR, encore là, à travers notre communauté scientifique réseau, cette possibilité d'asseoir ensemble les professeurs pour définir des projets d'avenir.

Et, moi, je vous dirai que le principal frein actuellement des universités, tant en recherche qu'en formation — parce que, dans une université, les deux sont liés, un sert à l'autre — c'est de pouvoir mettre en

place des structures qui nous permettraient d'envisager des enjeux transversaux: développement durable, changements climatiques, santé et société. Et c'est grâce à une structure avec un peu de recul comme celle du réseau de l'Université du Québec qu'on est capable de mettre ça en place. C'est ça que l'on veut faire.

Et, malheureusement, les universités actuellement sont un peu sclérosées à cause d'une structure disciplinaire. Et on sait que l'avenir en recherche, il est multidisciplinaire, il est sur ces enjeux transversaux. Et c'est ça qu'on peut faire de plus, nous, en se mettant en réseau, qu'il est plus difficile de faire dans un établissement.

● (12 heures) ●

M. Cousineau: L'Université du Québec, en collaboration avec l'Université Concordia, je crois, a mis en place ce qu'on appelle le système, là, la société Valeo et puis qui a pour mission de faire la promotion de la valorisation de la recherche au Québec. Ce que j'aimerais savoir, dans un premier temps, c'est depuis combien de temps que c'est en place, cette société-là? Et puis est-ce que, dans un deuxième temps, là, il y a des résultats à la réflexion que cette société a faite dans les derniers mois, les dernières années? Puis, dans un troisième temps, bien vous savez que le ministre Audet, le ministre du Développement économique et puis responsable de la Recherche, a mis en place un comité qui doit remettre un rapport, le 15 mai, concernant la valorisation de la recherche au Québec. J'aimerais savoir si la société Valeo, là, va donner son avis ou va déposer un rapport, parce que ça ne sert à rien de recommencer la roue s'il y a déjà des choses qui ont été faites depuis quelques mois, depuis quelques années. Je veux vous entendre là-dessus.

M. Moreau (Pierre): Je vais laisser la parole au vice-président.

M. Coderre (Daniel): Donc, il y a eu la création de quatre sociétés de valorisation au Québec et une de celles-là était le regroupement effectivement de certains établissements de l'Université du Québec et de l'Université Concordia. Les acteurs actuels sont l'ETS, l'UQAM, l'UQAR et Concordia. C'est une société de valorisation qui, au départ, a levé peut-être un petit peu moins vite que les autres parce qu'il y avait des arrimages à faire. Moi, pour avoir été, lorsque j'étais vice-recteur à l'UQAM, impliqué très fortement dans le développement de Valeo et de l'adhésion de l'UQAM à cette société de valorisation, je peux vous dire que, dès la première année de fonctionnement réel, il y a eu des résultats majeurs.

Il faut comprendre que, dans les universités et dans des universités comme l'UQAM, par exemple, cette idée de valorisation de la recherche, de la valorisation technologique de la recherche n'apparaît pas comme une mission essentielle de l'université. Et le fait d'avoir créé une société de valorisation où on est partenaire mais qui soit à l'extérieur de l'université a fait qu'on a pu faire adhérer les professeurs à cette nouvelle stratégie. Et les résultats, ils ont été immédiats. On a eu 30 innovations technologiques qui ont été amenées à la valorisation, donc, dans le schéma de prise de brevet, dans le schéma d'établissement de société dérivée. On a une société dérivée, dès la première année, qui a été créée

dans la prévention du cancer, dans la possibilité de faire passer des médicaments à travers la barrière sang-cerveau — s-a-n-g cerveau — qui est une innovation technologique majeure. Donc, on a des résultats concrets.

Est-ce que l'avenir de ces sociétés de valorisation est assuré? Moi, je vous dirais que non parce que c'est un financement qui était un financement de Valorisation-recherche Québec, mais qui se termine, qui se termine, selon les sociétés, dans un an, dans peut-être un an et demi. Il faut revoir tout ça. Il y a des démarches qui ont été faites de la société Valeo, des rapprochements qui ont voulu se faire auprès d'Univalor, par exemple, de l'Université de Montréal pour pouvoir créer le meilleur service possible à nos chercheurs qui veulent valoriser leurs recherches du point de vue technologique. C'est sûr qu'on a toujours une priorité sur le processus académique, la liberté académique de pouvoir publier ces résultats, de pouvoir former nos étudiants. Et les professeurs qui choisissent de le faire, on veut leur donner les meilleurs services. Donc, cette idée de mise en commun dans des secteurs particuliers, dans le secteur de la santé, on a les meilleurs professionnels, dans le secteur de l'ingénierie, on a les meilleurs professionnels, dans le secteur des innovations culturelles, sociales, on aura les meilleurs professionnels. Cette idée chemine, je dirais.

Est-ce que Valeo va soumettre un mémoire? Moi, je peux vous garantir qu'on sera très présent, qu'on sera présent à la fois pour la valorisation technologique, mais aussi pour la valorisation de l'innovation sociale, qui est beaucoup plus difficilement quantifiable, beaucoup plus difficilement quantifiable, mais qui a des impacts économiques et sociaux qui sont majeurs pour le Québec. Et il faut trouver des moyens. On est à travailler actuellement sur la mise en place d'un réseau de cellules d'innovation sociale à travers le réseau d'Universités du Québec pour dégager de nouveaux indicateurs de l'impact de cette innovation sociale qui se quantifie très différemment de celle de l'innovation technologique.

M. Moreau (Pierre): Est-ce que je peux ajouter un tout petit élément, vous dire que là encore notre réseau est à l'image de toute notre société québécoise. Daniel vous faisait la liste des établissements membres de Valeo. D'autres, comme Trois-Rivières par exemple, qui ne sont pas présents n'y sont pas parce qu'ils sont déjà extrêmement bien encadrés dans leur région pour faire ce transfert technologique avec les différents centres, les différents organismes de transfert qui sont là. Alors, il ne faut pas y voir le fait qu'il n'y a que quelques établissements dans la... il faut... non, pas du tout. Et les autres sont aussi très impliqués, mais pas nécessairement à travers l'outil qu'est la société Valeo.

Le Président (M. Kelley): Peut-être, un autre complément de réponse, M. Coderre.

M. Coderre (Daniel): Petit complément de réponse. En fait, les universités du réseau qui n'adhèrent pas actuellement à Valeo n'y sont pas parce que le coût de soutien de cette société Valeo est trop élevé pour eux, pour leur capacité et pour le retour qu'ils auraient face à cet investissement de valorisation. Donc, ils prennent d'autres pistes effectivement, en région particulièrement.

C'est le cas de Trois-Rivières qui a une société de valorisation particulière.

Le Président (M. Kelley): Mme la députée de Champlain, sur le même sujet ou...

Mme Champagne: Parce que Valeo dans le fond, si, exemple, l'UQTR voulait y avoir accès, il devrait investir un pourcentage de...

M. Coderre (Daniel): En fait, ce qui est utilisé, c'est une... en fait la contribution est une proportion des financements que nous recevons dans chacune des universités en sciences naturelles, génie et santé. C'est ce qui définit la contribution de chacun des établissements. Donc, des établissements comme Trois-Rivières, qui sont très actifs dans le domaine de l'hydrogène, pâtes et papiers, etc., auraient eu à verser une contribution assez élevée, même chose pour Chicoutimi, par exemple. Et, si les coûts étaient absorbés ailleurs, à ce moment-là, les... je peux vous assurer que le seul frein actuel, c'est le coût d'entrée et le coût de participation à cette société de valorisation, sinon toutes les universités y seraient.

Le Président (M. Kelley): Peut-être, M. le député Bertrand. Il vous reste trois, quatre minutes, alors... finir l'échange.

M. Cousineau: Oui. Bien, vous avez parlé d'innovation sociale, évidemment ça fait fer de lance chez vous, là, c'est très important, et puis il y a beaucoup de recherches qui se font au niveau de l'éducation, au niveau des sciences humaines... Bon. Maintenant, traditionnellement, ce sont des secteurs qui sont sous-financés au niveau de la recherche. On a remarqué une très belle augmentation, là, des montants de... je veux dire, au niveau du financement. Je pense que c'est passé à 70 millions, je ne me souviens plus des chiffres, là?

M. Coderre (Daniel): Financement global?

M. Cousineau: Le financement global, là.

M. Coderre (Daniel): 192 millions.

M. Cousineau: 192 millions. Je voulais savoir: Quel est la part là-dedans qui s'en va pour l'innovation sociale? Et puis est-ce que vous, comme siège social, vous apportez une attention particulière pour aider les constituantes à aller chercher un peu plus de subventions dans ce domaine-là?

M. Moreau (Pierre): Je vais faire une remarque préliminaire, puis je vais encore céder la parole au vice-président Enseignement-recherche, pour vous dire que nous avons organisé, il y a deux ans maintenant, un colloque à l'intérieur de notre réseau où chacun des établissements était invité à venir échanger — on en parlait un plus tôt, de ces forums d'échange — sur l'innovation sociale, sur ce transfert. Et, si je prends une image, on parle beaucoup de transfert technologique, on comprend tous ce que cela implique, je dirais alors du transfert social, le transfert du résultat de recherche mais de recherche en sciences humaines et sociales. Et là ce que

notre colloque, notre forum d'échange nous apprenait, c'est qu'on ne peut pas utiliser le modèle qu'on a développé pour le transfert technologique, et entre autres parce que ce modèle-là est surtout unidirectionnel. Un professeur fait une découverte, en parle à l'université qui, à travers sa société, trouve des rondes de financement pour le financer et éventuellement en faire une entreprise dérivée qui va engager des gens là où elle est et qui va... et on génère ainsi de la richesse à partir de découvertes, et on se positionne dans cette économie du savoir. On comprend bien ce modèle.

● (12 h 10) ●

Ce que les intervenants à notre colloque qu'on avait invités, de l'extérieur, nous laissaient voir, c'est que, dans le cas du transfert social — si je peux reprendre cette expression que j'invente là pour vous — il fallait là, dès le départ, avoir une préoccupation où non seulement on émet, on va dans une direction, mais on est à l'écoute aussi. Dès le départ, quand on veut faire ça, il faut mettre en place des structures où on écoute les gens du milieu. Si on n'a pas... Ce qui se fait très rapidement dans le premier système, où l'écoute, c'est le marché. Y a-t-il un marché? Si oui, on y va. Mais là ce n'est pas du tout dans le même genre et là il faut écouter les préoccupations des gens. On parle des gens en travail social, par exemple, qui ont à travailler avec différentes clientèles au centre-ville de Montréal ou ailleurs dans les régions, auprès des premières nations, enfin. Et il faut vraiment mettre en place une mécanique qui nous permet d'écouter pour pouvoir mieux réagir, et ça, on est en train de l'inventer, ce modèle-là, parce qu'on n'a pu le copier nulle part. Et Daniel peut-être prendre le relais maintenant pour être un peu plus précis sur...

M. Coderre (Daniel): Effectivement — bien, vous le savez très bien — le financement des sciences humaines et sociales est un financement qui est beaucoup moindre que celui des sciences naturelles, génie et de la santé, que ce soit au fédéral ou que ce soit au provincial, bien que le Québec, de ce côté-là, a fait exemple pour le reste du Canada. Il a une préoccupation du financement de la recherche en sciences humaines et sociales qui est beaucoup plus importante que ce qui se fait ailleurs dans le Canada, et on est un exemple. Le président du CRSH, Marc Renaud, régulièrement fait référence au Québec, régulièrement fait référence à nos chercheurs, dans le réseau de l'Université du Québec particulièrement, parce qu'on est, vous le savez, très forts là. Donc, oui, il y a un sous-financement, mais, moi, je n'évaluerais pas la qualité de la recherche en fonction de l'intrant qu'est le financement externe, parce que là, vraiment, on perturbe toute l'image de ce fait-là.

Dans le réseau de l'Université du Québec, on a environ 60 % de nos financements externes qui viennent des sciences pures, des sciences appliquées et 40 % qui seraient dans les secteurs connexes. Cependant, on a des chercheurs de très forte renommée. On a des ARUC, par exemple, qui sont ces alliances recherche universités-communautés, où on est le fer de lance. On a obtenu, à travers le réseau de l'Université du Québec, la plus grande FCI en sciences humaines et sciences sociales à travers le Canada, qui est une innovation, je pense, même dans l'infrastructure qui sera là et qui mettra en commun ce qui se fait en innovation du point de vue éducationnel,

organisationnel et du point de vue social lourd. On va être capable de faire parler ces différentes disciplines des sciences humaines et sciences sociales. On est en train de mettre sur place, je pense, quelque chose d'extraordinaire, mais il faut qu'il soit mieux reconnu tant financièrement que dans la qualité de ce qui est fait.

Le Président (M. Kelley): Alors, il nous reste une quinzaine de minutes pour mes collègues à ma droite. La députée de Chauveau a une courte question, et le député de Charlebourg après. Alors, à vous la parole, Mme la députée.

Mme Perreault: Oui. Merci, M. le Président. Je remercie mon collègue de me permettre de vous poser une dernière question. On a entendu parler beaucoup de recrutement de professeurs, de difficultés dans les universités au niveau du recrutement des professeurs. On n'a pas abordé la question ce matin. D'habitude, on l'aborde systématiquement. Mais peut-être parce que, du fait que vous êtes un siège social, ça ne vous touche pas directement. Par contre, ça touche l'ensemble de vos 10 universités. Est-ce que le fait que vous soyez en réseau, ça présente un avantage pour l'ensemble de vos universités au niveau de la mobilité? Vous avez parlé de MOBILUQ tout à l'heure, vous avez fait référence à la mobilité des professeurs. Je veux juste vous entendre là-dessus.

M. Moreau (Pierre): Très brièvement, je peux vous dire que, dans ce chantier dont je vous parlais un petit peu plus tôt sur l'international qu'on ouvre cet hiver, l'idée, là, c'est de nous comporter en réseau. Je vous donne un exemple que vous avez vu, hier, auprès des gens de l'INRS. Nous sommes, nous, à la direction... Je préfère toujours dire la «direction de l'université» que le «siège social», parce que j'ai peur que... C'est une expression qu'on n'applique pas aux autres universités, le siège social de l'Université de Montréal ou de l'Université de Sherbrooke, mais enfin on se comprend. Nous, à la direction, nous sommes en train de faire une cartographie, une mappemonde et qui représente là où nos établissements se sont déployés à l'international.

Alors, dans le cas de l'INRS, hier, on a sur le Vietnam une petite aiguille bleue pour dire «INRS», et l'INRS est présente. Alors, là, on est en train de regrouper partout où nous sommes nos établissements, et, quand on a un autre établissement qui cherche à recruter un chimiste ou un mathématicien, qui a de la difficulté, on fait appel — on commence à faire ça — on fait appel au réseau maintenant, et, à travers, dans ce cas-là, l'INRS au Vietnam: Y a-t-il là, dans vos contacts, des possibilités, des gens intéressés, des gens... et faire le lien entre les établissements.

Donc, nous sommes en train de dresser cette carte, mais j'essaie de vous l'illustrer, le potentiel que ça nous donne. Et chacun — vous savez comment ça fonctionne à l'international — développe des liens presque d'amitié, finalement, mais en tout cas assez intimes avec les établissements, et on souhaiterait que tous ces liens-là servent à tout le monde.

Mme Perreault: Je me permettrais un dernier commentaire, puisque ma collègue de Taillon n'est pas

ici et qu'elle a l'habitude de poser la question, je vais la poser parce que je partage cette préoccupation-là avec elle. Il y a 60 % d'individus chez vous qui sont des femmes, est-ce que je peux poser la question: Est-ce que ça se reflète à votre non pas siège social, mais peut-être direction comme vous l'appellez? Alors, j'ai une préoccupation par rapport à ça.

M. Moreau (Pierre): Écoutez, à la direction, c'est une toute petite équipe, et ça me permet de vous dire que, pour l'instant, bien, vous voyez, on est tous là, mais ça demeure une préoccupation, et nous en parlons régulièrement avec la direction des établissements. Je pense que je partage les propos de mes collègues, cette semaine, dans le bassin du recrutement, dans l'ensemble, on fait face aux mêmes difficultés que tout le monde, mais la préoccupation est là.

Le Président (M. Kelley): M. le député de Charlesbourg.

M. Mercier: M. le Président. Alors, c'est à mon tour d'avoir le privilège, aujourd'hui, de pouvoir terminer cette commission parlementaire en questions du côté ministériel.

Évidemment, c'est un plaisir de vous revoir ici, en commission parlementaire, à l'Assemblée nationale. Je salue également toute votre équipe et salue non seulement, je vous dirais, votre excellence universitaire — si j'ose employer l'expression — mais également votre excellence au niveau économique, je dirais, d'une certaine façon.

On sait que, dans la région de Québec, beaucoup d'investissements ont été faits dans Saint-Roch. Vous avez contribué à un certain boom urbain, je vous dirais, dans cette partie de la ville, de la nouvelle ville maintenant. Et je tiens à saluer ces efforts. Votre parc immobilier évidemment est peut-être à certains endroits, certains associés, plus vieillissant, mais celui-là est presque flamant neuf, à peine quelques mois ou un an à peine, alors je tiens à saluer ça.

Et vous contribuez non seulement à l'essor économique ici, parce que, bon, ça engendre toute une économie connexe, mais également pour tout le Québec, parce qu'avec vos réseaux, sans contredit, vous contribuez à un essor phénoménal pour l'économie québécoise. Et en plus je salue également votre mission d'ambassadeurs à l'étranger — vous en parliez tout à l'heure — et vous êtes une des constituantes qui font que le Québec est davantage reconnu au niveau mondial, et ça, je tiens à le saluer et je prends ces minutes pour vous féliciter en ce sens.

Vous me permettez évidemment de... J'ai le privilège évidemment de terminer cette période de questions, mais, d'une certaine façon, aussi, ça me porte à vous poser des questions peut-être plus pointues, puisque qu'on a, tout à l'heure, vous en avez fait mention, là, on a brossé un tableau général de votre situation.

Moi, j'aimerais savoir... Et je viens de parler de parc immobilier. Ici, c'est neuf; ailleurs, c'est peut-être plus vieux. Quelle est la situation actuelle et comment est-ce que... Quels seront les impacts plutôt prévisibles dans l'avenir dans vos ressources quant à vos ressources financières à ce niveau-là? Parce que plusieurs universités

qui sont déjà venues nous voir — d'autres que vous évidemment — nous ont signifié certaines carences dans leurs locaux, les espaces disponibles, le parc immobilier qui était en décrépitude, etc. Pour vous, quelle est la situation?

M. Moreau (Pierre): Quelques commentaires préliminaires, puis je cède la parole au vice-président Administration là-dessus, pour vous dire que je reviendrais sur un élément que je soulevais un peu plus tôt. L'Université du Québec a subi les compressions budgétaires à un très mauvais moment pour elle, lorsqu'elle était en pleine progression, en pleine explosion, et, aujourd'hui, de partout, on manque d'espace, et je pense au parc immobilier. Vous avez vu la présentation de l'Université du Québec à Montréal et même de leur émission d'obligations pour pouvoir financer leur développement immobilier. C'est criant. Notre université du Québec à Rimouski, qui est présente ici, à Lévis, l'année dernière, à la rentrée — je ne veux pas rappeler de mauvais souvenirs — les professeurs faisaient du camping à la porte à la rentrée pour bien illustrer le fait qu'on manquait d'espace. Enfin, ce problème-là est, je pense, criant à l'Université du Québec, qui est victime de son explosion, dans le fond, et dans une période où c'est difficile de trouver les investissements pour... Alors, nous sommes à innover, à trouver des moyens de financer autrement cette nécessaire expansion dont on a besoin. Peut-être que M. le vice-président à l'administration, Jacques Plamondon, pourrait vous donner plus de détails.

M. Plamondon (Jacques A.): Oui.

Le Président (M. Kelley): ...

• (12 h 20) •

M. Plamondon (Jacques A.): Merci, M. le Président et merci de votre question. Tout d'abord, sur ce que vous avez abordé, dans un premier temps, le parc immobilier immédiatement dans la région de Québec, il faut mentionner bien sûr ce que vous savez, que l'Université du Québec, siège social, et TELUQ occupent un édifice très récent le long de la place de l'Université du Québec, que l'ENAP a été la première, en 1999, à s'y implanter et que l'INRS, vous l'avez entendu hier, ouvre son pavillon de l'autre côté de cette même place, que présentement une résidence d'étudiants est en construction, que c'est la première phase d'un projet qui probablement en comptera deux, que l'Université du Québec, dans Saint-Roch, associée à des partenaires, gère deux stationnements, le stationnement Odéon et le stationnement Sainte-Hélène qui est le stationnement sous l'INRS. Donc, on a un parc immobilier Québec qui est assez impressionnant, et nous contribuons bien sûr à la revitalisation d'un centre-ville. Nous sommes très contents de ça.

En plus de ça, le siège social — je vous le mentionne, c'est quelque chose d'assez intéressant — administre un édifice à Montréal qui s'appelle l'édifice Henri-Julien. Cet édifice abrite la TELUQ, la Télé-université, donc la branche montréalaise de la TELUQ, et la branche montréalaise de l'ENAP. C'est un édifice assez considérable et qui fait toutes sortes de choses novatrices. Entre autres, nous avons... pas des jardins de Babylone, mais des jardins en hauteur sur l'édifice et nous contribuons,

avec des organisations de quartier, à alimenter une banque alimentaire pour les personnes en difficulté.

Donc, nous sommes actifs, comme l'Université du Québec, direction, dans l'administration d'un parc immobilier. Maintenant, plus généralement, à l'échelle du réseau, bien sûr le président a fait allusion aux compressions budgétaires sévères que toutes les universités ont subies. Au cours de ces années-là, il y a souvent eu effectivement, je dirais, des transferts de fonds qui auraient été nécessaires pour entretenir correctement l'ensemble du parc immobilier. On a dû faire des sacrifices à cet égard-là, et on observe bien sûr des problèmes particuliers quand il s'agit d'entretenir et de mettre à jour nos équipements à travers le réseau.

On a parlé, tout à l'heure, de la grille de financement. Il y a présentement une autre discussion qui est en cours concernant les frais indirects de la recherche. Le ministère de l'Éducation nous a proposé une nouvelle formule pour faire face à ces dépenses-là. Il y a un potentiel énorme, d'après les projections que l'on peut faire, pour les universités, de bien pourvoir cette enveloppe d'entretien de mètres carrés disponibles pour eux. La condition, c'est bien sûr que chacun des intervenants, que ce soit le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial ou encore nos partenaires privés, y mette les ressources qui sont requises. Et c'est là-dessus qu'il faut être très vigilant, qu'en implantant cette nouvelle formule on réussisse à débloquent les fonds suffisants pour que les universités reçoivent tout ce dont elles ont besoin pour entretenir leur parc immobilier. L'entretien préventif et l'ensemble des responsabilités que nous avons sont effectivement très lourds, et on ne peut pas indéfiniment faire ces transferts qu'on a dû faire au cours des années plus difficiles.

M. Mercier: Toujours dans la même veine, hormis le parc immobilier, diriez-vous également, bien que vous soyez à la fine pointe dans le support technologique autant pour vos étudiants que pour vos professeurs, vos enseignants... L'état de vos bibliothèques... Et ça, je vous pose la question parce que je l'ai entendu autant sur le terrain ici, à Québec, qu'ailleurs et j'ai eu des échos également pas nécessairement de vos associés ou votre réseau, mais d'autres universités évidemment s'en plaignent. Quel est l'état de votre situation au niveau de vos bibliothèques, ce support matériel encore mais tout aussi important que peut l'être l'Internet ou autre méthode de recherche?

M. Moreau (Pierre): Alors, il y a deux niveaux de réponse à votre question, et j'aborde très rapidement le premier parce que je pense que vous vous concentrez sur le deuxième. Le premier, c'est la concertation que l'on peut faire, à partir de notre direction, pour l'ensemble du réseau, sur les bibliothèques. Nous avons un cadre qui est responsable, donc une dame qui est responsable d'animer toute la communauté autour de cela et de maximiser les achats, enfin, le partage des... Donc, ça, là-dessus, on se débrouille assez bien.

Je pense, votre question était plus sur les infrastructures physiques des bibliothèques, et là comme ailleurs je pense qu'on subit les pressions. Je ne sais pas si M. le vice-président à l'administration ou enseignement-recherche...

M. Plamondon (Jacques A.): Bien, peut-être, assez rapidement et pour compléter, tout d'abord, tous les télécoms et l'ensemble des moyens technologiques d'aujourd'hui, voilà quelque chose que nous mettons en commun, à l'Université du Québec. Nous avons ce qu'on appelle le Centre de services communs qui permet de desservir l'ensemble du réseau en télécoms et en assistance technologique pour la gestion. Là-dedans, on a aussi un volet qu'on a appelé le projet Manitou, qui consiste à mettre ensemble tous les catalogues des bibliothèques de toutes les constituantes de l'Université du Québec de telle sorte qu'on puisse avoir accès à cette documentation peu importe où on est dans le réseau.

Alors, ce projet-là dure depuis belle lurette à l'Université du Québec. Ça a été, quasiment par nécessité, créé dès la fondation de l'Université du Québec. L'UQAM a pris le leadership de ce groupe-là. Et effectivement, aujourd'hui, alors, on fait état de cette personne qui est à la vice-présidence Enseignement-recherche et qui s'occupe de réseauter les bibliothèques et de tirer le maximum de ce qu'on peut investir pour desservir notre clientèle étudiante. Ce projet-là est fait, le projet Manitou, donc pour actualiser nos capacités de mise en réseau, et c'est fait avec un partenaire privé qui est TELUS. Le bout de ça, si c'est réussi, nous permettra même de vendre les catalogues et les systèmes d'information qu'on aura mis au point avec ce partenaire, dont ce sera la responsabilité bien sûr de procéder aux ventes du système lorsqu'il sera à point.

M. Mercier: D'accord. M. le Président, je sais qu'il nous reste peut-être une minute. Très, très, très rapidement, j'aurais une question sur l'éco-conseil. Évidemment, c'est très précis comme question, on sait que le développement durable est une de nos politiques que nous venons de lancer, et je pense qu'éco-conseil est sur... en tout cas, est dans la même lignée que le développement durable. J'aimerais être très brièvement... peut-être 30 secondes, en quoi ça consiste, M. Moreau?

M. Moreau (Pierre): Je vais, pour gagner du temps, céder la parole au vice-président.

M. Coderre (Daniel): En fait, la chaire, vous faites référence à la Chaire en éco-conseil, qui est à l'Université du Québec à Chicoutimi, par le professeur Villeneuve. Cette chaire est dans la foulée justement de ce que nous faisons, à l'Université du Québec, en ce qui concerne le développement durable. Le développement durable, c'est un triangle, c'est l'environnement, la société et l'économie. Et ce qu'il faut bien comprendre de ça, c'est qu'il faut arrimer ces trois composantes. Si elles fonctionnent en silo, on n'arrivera à rien en développement durable. La Chaire en éco-conseil justement vise à pouvoir rendre compatibles ces trois... faire une vigie mais aussi faire des actions qui permettent de rendre compatibles ces trois composantes du développement durable.

Mais je vous dirais qu'au-delà de cette chaire, qui est un des fleurons que nous avons à l'Université du Québec, on est capables, aussi à travers ce que nous faisons avec l'Institut des sciences de l'environnement, avec, dans chacune des composantes, les acteurs au niveau du développement durable, on est capables de

réussir à avoir une contribution très significative pour le Québec. On va être présents à la consultation, qui est faite par le ministre Mulcair, sur le développement durable, on a des choses à dire importantes et des actions à prendre. Et, lorsqu'on parle de programmes transversaux, il y a là aussi un enjeu de formation et de recherche qui doit être considéré de façon importante, et où nous pouvons jouer, en tant que réseau, un rôle très important.

M. Mercier: Merci. Très intéressant. Vous voyez, M. le Président, il nous manque même du temps pour poser davantage de questions sur toutes sortes de sujets qui concernent l'université.

Le Président (M. Kelley): Mais, juste une formalité, je vais demander un consentement pour un léger dépassement de 12 h 30 pour permettre à notre invité de formuler des remarques finales. Mais je pense, comme un invité assidu à nos travaux, il connaît la formule. Alors, maintenant, le mot de la fin, c'est à vous, M. Moreau.

• (12 h 30) •

M. Moreau (Pierre): Merci beaucoup, M. le Président. Je serai très bref. Je veux d'abord, sans abuser de votre temps, parce qu'effectivement je suis assez assidu aux travaux de votre commission et je vois votre implication comme députés, comme citoyens, et, pour nous, c'est très important d'avoir des interlocuteurs comme vous, des gens qui s'investissent. J'aimerais beaucoup vous inviter, toute la commission, si vous avez encore quelques minutes à consacrer, pour venir nous rencontrer juste ici, dans Saint-Roch — quand on sera en pleine session parlementaire, vous êtes tous ici — pour nous permettre de vous montrer les gens, les artisans qu'il y a derrière notre équipe de direction, les acétates que je vous présentais, les voir bouger, et voir aussi la flamme qui anime les gens qui sont ici, à la direction de ce réseau, et qui contribuent. Et en même temps je vous montrerai de mon bureau la vue qu'on a sur le jardin Saint-Roch et cet endroit magnifique de la ville, donc c'est le premier point, et sur Charlesbourg, je dois le dire.

Le deuxième point — et là aussi je serai très bref — on se présentait, aujourd'hui, devant vous dans cet exercice d'imputabilité qu'ont les universités envers l'État. J'espère qu'avec l'équipe de direction qui m'accompagnait on a réussi à vous convaincre que nous mettons toutes nos énergies à faire fructifier le patrimoine dont nous avons hérité, aujourd'hui, de nos prédécesseurs, à l'Université du Québec.

On a — et ce sera le troisième et dernier volet de ce que je voulais vous dire — entre les mains, et c'est notre responsabilité et on en est imputable, un outil de développement pour la société québécoise qui est hors du commun et qui demande d'énormes efforts de concertation. On vous a expliqué le rôle de l'Assemblée des gouverneurs, et vous savez bien que, dans le monde universitaire, on n'impose pas les choses, on convainc les gens — c'est la grande séduction, c'est le cas de le dire — mais comment on met énormément d'efforts à faire fructifier ce patrimoine-là qu'on a et qui est un atout pour le développement de notre société québécoise.

Et je termine en vous disant qu'il faut absolument garder une préoccupation très vive pour les établissements

de l'Université du Québec partout — vous avez vu la carte — partout au Québec, et, à travers elle, nourrir le développement des régions. Je pense que c'est essentiel pour l'avenir de notre société. Alors, voilà. Je vous remercie énormément de votre intérêt et de tout le temps que vous avez consenti pour cette visite.

Le Président (M. Kelley): Merci, M. Moreau. À mon tour, merci infiniment. Le président a mal géré le temps parce qu'il n'a pas réservé une plage pour, lui-même, poser une question, mais peut-être vous avez évoqué la possibilité d'une invitation, et, si je peux... Parce qu'on arrive, la semaine prochaine, à la fin du premier cycle de rencontrer nos 19 établissements, et un des éléments que peut-être on peut discuter, c'est: C'est quoi, les indicateurs utiles pour l'avenir, pour une prochaine ronde? Dans les contrats de performance au niveau du taux de diplomation, il y avait un taux uniforme, 80 %. Je pense qu'on a vu, avec la diversité des clientèles, les défis qui sont différents d'un établissement à l'autre, d'imposer comme taux uniforme de 80 % pose beaucoup plus de questions que de réponses, à mon avis. Mais par contre les députés et les membres de la commission ont besoin de quelques outils pour au moins lancer le débat et suivre les tendances parce que les politiciens sont toujours attirés par les tendances, et les tendances qui se maintiennent, et tout le reste. Alors, on a tout intérêt.

Alors, peut-être pour une prochaine fois, pour nous guider avant de lancer un deuxième cycle de ces séances d'imputabilité, si vous avez des réflexions... Et, au niveau d'une invitation — puis je pense que je parle au nom de l'ensemble des membres de la commission — nous serons très heureux d'aller faire le tour parce que, en parlant d'innovation sociale, même la présence de votre établissement dans ce quartier a réanimé un quartier qui avait des difficultés, et tout le reste. Alors, c'est un bel exemple.

En terminant, tous les députés ont reçu, cette semaine, le numéro de votre revue *Réseau*: un beau dossier sur les autochtones, encore une fois en parlant de l'innovation sociale, et, je pense, les liens que plusieurs de vos établissements ont tissés avec les communautés des premières nations au Québec, c'est un autre bel exemple de l'innovation sociale.

Alors, sur ça, merci beaucoup pour un avant-midi fort agréable. Je vais ajourner nos travaux au mardi, 9 h 30, en cette même salle.

M. Cousineau: En parlant d'invitation, on a une invitation aussi pour l'ouverture du pavillon des sciences, le cœur de la science?

Une voix: Et le Cœur des sciences.

M. Cousineau: Et le Cœur des sciences.

Le Président (M. Kelley): Merci beaucoup, tout le monde.

(Fin de la séance à 12 h 36)